PROTECTION DE L'ENFANT

Guide d'enseignement

MODULE OPTIONNEL

Obtenir l'autorisation du conseil scolaire avant d'utiliser ce module en classe.

LANGUAGE SERVICES
Alberta EDUCATION

372.37
P76
1991
c.3
CDPCOLSP

Digitized by the Internet Archive
in 2015

https://archive.org/details/protectiondelenf00unse

PROTECTION DE L'ENFANT

Guide d'enseignement

MODULE OPTIONNEL

Hygiène à l'élémentaire
Thème IV : Connaissance et soin du corps

Alberta
Education
1991

Dépôt légal - Deuxième trimestre 1991
Bibliothèque nationale du Canada

DONNÉES DE CATALOGAGE AVANT PUBLICATION (ALBERTA EDUCATION)

Alberta. Language Services.
Protection de l'enfant : guide d'enseignement : module optionnel - hygiène à l'élémentaire.

ISBN 0-7732-0487-3

1. Violence envers les enfants -- Alberta. I. Titre.

QP41.A333 1991 372.37

© 1991, la Couronne du chef de la province de l'Alberta, représentée par le ministre de l'Éducation. Alberta Education, Language Services Branch, 11160 Jasper Avenue, Edmonton, Alberta, T5K 0L2. Tous droits réservés. En vente par l'entremise du Learning Resources Distributing Centre, 12360 - 142 Street, Edmonton, Alberta, T5L 4X9.

Bibliothèque Saint-Jean
University of Alberta

Le module «Protection de l'enfant», du programme d'hygiène à l'élémentaire, a été conçu pour répondre à un besoin social pressant. Le but de ce module est de permettre à tous les enfants de développer les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour les aider à se protéger contre les agressions et pour amener les enfants qui en sont victimes à chercher de l'aide.

Le module comprend des objectifs inclus dans d'autres domaines du programme d'hygiène, (estime de soi, respect de soi et des autres, connaissance et soin de son corps, prise de conscience de ses sentiments et de ses émotions, et prise de décisions) puisque ces derniers ont un lien avec la sécurité personnelle. Le but est d'aider les enfants à assumer une part de responsabilité face à leur propre sécurité, en se fiant à leurs émotions, en agissant avec assurance et efficacité dans des situations problématiques et en cherchant de l'aide à l'intérieur de leur réseau d'aide. Il est moins probable qu'un enfant qui a de l'assurance et les connaissances nécessaires soit victime d'agression.

REMERCIEMENTS

Le présent guide d'enseignement pour ce module sur la protection de l'enfant a été développé grâce à la collaboration de plusieurs personnes. Nous les en remercions sincèrement. Plusieurs éducateurs, personnes intéressées et groupes communautaires de la province ont revu ce module. Leurs commentaires nous ont beaucoup aidés.

Alberta Education tient à remercier le Comité consultatif pour l'hygiène au niveau élémentaire qui est responsable de la conception de cette publication. Ce comité a travaillé de concert avec le Comité de coordination du programme élémentaire.

Comité consultatif pour l'hygiène au niveau élémentaire

Que Chang (Président)	Alberta Education, Grande Prairie Regional Office
Elaine Bolokoski	Lethbridge Roman Catholic Separate School District #9
Kip Kurylo	Grande Prairie School District #2357
Ken Parker	Rocky View School Division #41
Denele Walsh	County of Parkland #31
Dorothy White	Rocky Mountain School Division #15

Alberta Education remercie les personnes suivantes pour leur collaboration :

Conception du programme au sein de Alberta Education

Sherry Maitson	Curriculum Design Branch
Jennifer Crane	Curriculum Design Branch
Alexandra Hildebrandt	Curriculum Support Branch
Terry Kernaghan	Curriculum Support Branch

Auteur du guide d'enseignement :

Tracy McCloskey	Edmonton Public School District #7

Version française - Language Services Branch

Révision:

- contenu pédagogique : Monique Kerba-MacDonald, René Mathieu, Alberta Education
- contenu linguistique : Stéphanie Piaumier, Anne Genest, Alberta Education

Directeur du projet : René Mathieu
Alberta Education

Coordonnatrice de la production : Jocelyne Bélanger
Alberta Education

Traitement de texte : Doris Lavoie
Alberta Education

Pour éviter d'alourdir le texte, nous nous conformons dans le présent document à la règle de grammaire qui permet d'utiliser le masculin avec une valeur de neutre lorsqu'on parle en général. Par exemple, il est clair que lorsqu'on utilise les mots «enseignant» et «élève», ces masculins incluent un enseignant et un élève de l'un ou de l'autre sexe.

TABLE DES MATIÈRES

Ce guide d'enseignement est conçu pour compléter le module optionnel «Protection de l'enfant» du programme d'hygiène à élémentaire. Les activités et les suggestions contenues dans ce guide sont présentées simplement pour aider les enseignants; elles ne sont pas des directives.

INTRODUCTION

Règlements de la province, du conseil scolaire et de l'école 1

Préparation de l'enseignant 1

Participation des parents 1

Structure de l'enseignement 2

Ressources autorisées 3

Climat en classe 5

Évaluation 5

ACTIVITÉS

Première année 7

Deuxième année 21

Troisième année 33

Quatrième année 41

Cinquième année 51

Sixième année 61

ANNEXES

Annexe A – Dynamiques de l'agression 69

Annexe B – Loi sur la protection de l'enfant 72

Annexe C – Découverte et signalement des cas de mauvais traitements infligés aux enfants 73

Annexe D – Modèles de documents 75

Annexe E – Déclaration des droits de l'enfant des Nations unies 79

RÈGLEMENTS DE LA PROVINCE, DU CONSEIL SCOLAIRE ET DE L'ÉCOLE

Il est recommandé que les enseignants se familiarisent avec les règlements relatifs à la prévention, la détection et la dénonciation de l'agression à l'égard des enfants au niveau provincial, des circonscriptions et de l'école. La réglementation provinciale est incluse dans le document *Protocol and Guidelines for Child Welfare Workers and School Personnel.* Un exemplaire de ce document devrait être disponible dans chaque école. Vous pouvez obtenir des exemplaires supplémentaires à l'adresse suivante : Legislative Services, Alberta Education, 11160 Jasper Avenue, Edmonton, Alberta, T5K 0L2, téléphone (403) 427-2041.

Le module sur la protection de l'enfant est un élément optionnel du programme d'hygiène à l'élémentaire. **Les enseignants doivent s'assurer d'obtenir l'approbation du conseil scolaire local avant d'enseigner ce module.** Ils doivent aussi déterminer si le conseil a approuvé l'emploi de termes précis pour les parties intimes du corps.

Les enseignants doivent aussi connaître les règlements et les politiques de l'école et du conseil scolaire relatifs à l'agression à l'égard des enfants. Il est recommandé d'obtenir la permission des parents avant d'offrir ce module.

PRÉPARATION DE L'ENSEIGNANT

Afin d'enseigner avec succès ce module, il est essentiel de connaître la nature et les dynamiques de l'agression, les indicateurs, les effets de l'agression sur le comportement d'un enfant et sur ses performances à l'école, comment réagir à la révélation, la procédure locale pour dénoncer le fait et les organismes d'aide communautaires (voir les annexes A, B et C). Ce guide ainsi que le document *Protocol and Guidelines for Child Welfare Workers and School Personnel* aideront les enseignants à se préparer. Plusieurs bureaux d'aide sociale sont prêts à offrir de l'aide interne et les autorités scolaires locales pourraient coopérer en offrant ces programmes dans leur région. Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements concernant l'agression à l'égard des enfants, en vous adressant à : Office for the Prevention of Family Violence, Alberta Social Services, 11th Floor, Seventh Street Plaza, 10030 - 107 Street, Edmonton, Alberta, T5J 3E4, téléphone (403) 422-5916, ou au District Social Services Office.

PARTICIPATION DES PARENTS

Pour réussir dans ce module, la participation, la collaboration et l'approbation des parents sont importantes. Discuter de l'agression à l'égard des enfants aidera les parents à comprendre et à reconnaître l'agression, et encouragera la discussion en famille sur la prévention de l'agression et l'établissement de leurs propres règles de sécurité.

Par expérience, nous savons que l'enseignement de ce module se déroule mieux et que la participation de la communauté est plus élevée lorsque les conditions suivantes sont remplies avant l'introduction du module :

- obtenir la permission des parents pour chaque enfant qui suivra ce cours;
- tenir une réunion d'information à l'intention des parents.

La réunion devrait fournir la chance aux parents d'en apprendre davantage sur l'agression à l'égard des enfants et plus particulièrement, sur le module «Protection de l'enfant» et sur les ressources d'apprentissage utilisées. Des organismes communautaires, comme le District Social Services Office, peuvent collaborer à la réunion des parents, en envoyant un conférencier pour expliquer les dynamiques de l'agression à l'égard des enfants.

Certaines écoles peuvent choisir d'envoyer de l'information aux parents au fur et à mesure que le module est enseigné. Les parents, particulièrement ceux qui ne peuvent pas assister à la réunion d'information, aimeraient probablement recevoir un plan du programme. Ce plan devrait inclure un calendrier précis pour permettre la discussion en famille des objectifs lorsqu'ils sont enseignés. Des activités à la maison avec la participation des parents pourraient aussi s'ajouter afin de personnaliser le programme. Les enfants pourraient, par exemple, énumérer les personnes de leur réseau d'aide, préparer une liste téléphonique des numéros importants et aider à établir les règles de sécurité de leur famille.

Ce plan devrait également inviter les parents à communiquer avec l'école s'ils ont des questions ou des craintes. Un questionnaire à la fin du module aidera à évaluer la réussite du programme.

Des exemples de lettres, d'ordre du jour pour la réunion des parents et de questionnaire à remettre aux parents vous sont fournis à l'annexe D.

Les enseignants doivent respecter la décison des parents qui n'accordent pas la permission à leur enfant de suivre ce cours. Vous devez faire des arrangements pour que ces enfants aient des activités à l'extérieur de la classe lorsque cette partie du programme est enseignée, sans attirer trop d'attention au fait qu'ils ne participent pas.

STRUCTURE DE L'ENSEIGNEMENT

Le module sur la protection de l'enfant a été inclus dans le chapitre «Sécurité et premiers soins» du thème IV : Connaissance et soin du corps, pour que les enfants perçoivent la sécurité personnelle comme un prolongement logique des autres pratiques de sécurité. **L'accent est mis sur la sécurité, la prévention et la protection, et non sur la sexualité. Pour cette raison, il est recommandé que ce module NE soit PAS intégré au thème V : Sexualité humaine.**

Plusieurs objectifs recouvrent partiellement les objectifs des autres domaines du programme d'hygiène particulièrement ceux concernant les sentiments, la famille et les réseaux d'aide communautaire. Quelques suggestions sont données pour les intégrer aux objectifs des études sociales et du français. Nous encourageons les enseignants à utiliser une démarche intégrée. En tirant avantage de ce chevauchement, nous croyons que les objectifs uniques à ce module peuvent être complétés dans environ trois heures d'enseignement.

Il est recommandé d'enseigner ce module pendant la deuxième moitié de l'année scolaire, pour permettre d'abord l'enseignement d'autres pratiques de sécurité et aussi, pour permettre à l'enseignant de créer un climat sain et d'entraide en classe, nécessaire à l'enseignement de ce module. Idéalement, le titulaire de la classe, ou un enseignant que les enfants connaissent, devrait enseigner ce module. Non seulement les enfants se sentiront plus en sécurité, mais les idées pourront aussi être présentées dans un contexte intégré.

Il est plus efficace, particulièrement au niveau élémentaire, d'enseigner ce module sur de courtes périodes de temps, au cours de jours consécutifs. Il est aussi recommandé de revoir les objectifs des cours précédents et de présenter une petite quantité d'information nouvelle à la fois.

Ce guide est structuré par année scolaire. Les objectifs du programme d'études sont énumérés dans la colonne «Contenu». Nous encourageons les enseignants à développer des programmes répondant aux besoins de leurs élèves, tout en utilisant les ressources recommandées, diverses activités suggérées, ou leurs propres activités développées localement. Pour chaque année scolaire, nous avons fourni un exemple de série d'activités présentant les objectifs en l'absence de ressources.

Les enseignants voudront peut-être élargir le champ des activités pour s'assurer de répondre aux divers styles d'apprentissage. Il y a une prédominance d'activités de discussion et de mise en situation, puisque la recherche et l'expérience ont démontré l'efficacité de ces stratégies dans ce domaine. Vous pouvez adapter les scénarios pour le travail écrit, en équipe de deux, en petits groupes ou en classe.

RESSOURCES AUTORISÉES

Alberta Education a autorisé les ressources suivantes qui ont reçu le statut «RECOMMANDÉES» :

1re - 3e année

LA TROUSSE C.A.R.E. Child Abuse Research and Education Productions, 1984. Distribué par l'Association des productions C.A.R.E., P.O. Box 183, Surrey, British Columbia, V3T 4W8. Disponible au Learning Resources Distributing Centre (LRDC), 12360 - 142 Street, Edmonton, Alberta, T5L 4X9. (Code au LRDC : OHL01019).

L'ensemble comprend des cartes de discussion et de message, des marionnettes, un livre pour la jeunesse, une bande sonore et un guide de planification de la leçon. À l'aide de discussions et de diverses activités, les enfants apprennent ce qu'est la sécurité personnelle et la prévention de l'exploitation sexuelle des enfants. L'accent est mis sur le développement d'un sens d'appartenance et sur la responsabilité envers son propre corps et de ses émotions. On enseigne aux enfants comment ils peuvent se protéger en connaissant les situations qui pourraient bien être dangereuses, en s'exerçant à avoir un comportement assuré et en identifiant les adultes qui pourraient les aider.

Note : Il est essentiel de réviser le matériel. Quelques cartes présentent la terminologie précise des parties intimes du corps et par conséquent, elles peuvent ne pas être conformes aux normes de certaines écoles.

Les ressources ci-dessous sont destinées aux enseignants qui voudraient s'en inspirer pour approfondir certains sujets. Elles pourraient servir également aux autres intervenants auprès des jeunes.

Now I Can Tell You My Secret, cassette vidéo. Productions Walt Disney, 1984. Disponible à ACCESS NETWORK. (VC 280001)

Cette vidéo raconte l'histoire d'Andrew, un jeune garçon gardant secret le fait qu'il se fait exploiter sexuellement par un voisin, ce dernier l'ayant persuadé de n'en parler à personne. À l'école, il apprend des règles de sécurité personnelle et il décide d'affronter son voisin. Il retourne à la maison et dévoile le secret à ses parents. Les enfants apprennent à distinguer les «bons» touchers des «mauvais», à savoir dire non et s'en aller et à discuter avec un adulte des situations gênantes.

Some Secrets Should Be Told, une cassette vidéo et un guide du maître. Family Information Systems Inc.,1982. Distribués par Canadian Learning Company, 2229 Kingston Road, Suite 203, Scarborough, Ontario, M1N 1T8.

Cette vidéo présente le sujet des agressions sexuelles. Deux marionnettes, Cat-a-lion et Audrey, ainsi qu'un parent, Susan, discutent d'une de leur jeune amie qui a été victime d'agression sexuelle par son oncle. Les enfants prennent conscience du problème de l'agression sexuelle, comment et pourquoi chercher de l'aide, et ils prennent aussi conscience que ce n'est pas de la faute de l'enfant et que l'agresseur a besoin d'aide.

What Tadoo, cassette vidéo. J. Gary Mitchell Film Company, 1985. Distribuée par Marlin Motion Pictures, 211 Watline Avenue, Mississauga, Ontario, L4Z 1P3.

Le but de cette vidéo est d'enseigner aux enfants comment faire face aux menaces et aux situations qui pourraient bien être dangereuses, y compris l'intimidation, les personnes inconnues et l'agression sexuelle. Thaddeus, un jeune garçon qui se fait intimider par un enfant plus vieux à l'école, visite la «Terre des leçons» dans un rêve. Des marionnettes

essaient de l'aider à résoudre son problème, en lui enseignant des règles de sécurité personnelle. Il est alors capable de discuter du problème avec sa mère.

4e - 6e année

LA TROUSSE C.A.R.E. Child Abuse Research and Education Productions, 1984. Distribué par l'Association des productions C.A.R.E., P.O. Box 183, Surrey, British Columbia, V3T 4W8. Disponible au Learning Resources Distributing Centre (LRDC), 12360 - 142 Street, Edmonton, Alberta, T5L 4X9. (Code au LRDC : OHL01019).

L'ensemble comprend des cartes de discussion et de message, des marionnettes, un livre pour la jeunesse, une bande sonore et un guide de planification de la leçon. À l'aide de discussions et de diverses activités, les enfants apprennent ce qu'est la sécurité personnelle et la prévention de l'exploitation sexuelle des enfants. L'accent est mis sur le développement d'un sens d'appartenance et sur la responsabilité envers son propre corps et de ses émotions. On enseigne aux enfants comment ils peuvent se protéger en connaissant les situations qui pourraient bien être dangereuses, en s'exerçant à avoir un comportement assuré et en identifiant les adultes qui pourraient les aider.

Note : Il est essentiel de réviser le matériel. Quelques cartes présentent la terminologie précise des parties intimes du corps et par conséquent, elles peuvent ne pas être conformes aux normes de certaines écoles.

Oui tu peux dire non, cassette vidéo et guide du maître. Canadian Learning Co. Distribués par Canadian Learning Company - voir l'adresse à la page précédente.

Dans cette vidéo, David a été agressé sexuellement par son oncle Jim, qui l'aidait à améliorer ses habiletés au baseball. Jim lui a demandé de ne pas dévoiler ce secret. Deux amis de David lui enseignent des règles de sécurité, y compris l'affirmation de soi. David et ses amis mettent à l'épreuve leurs habiletés dans diverses situations, y compris lorsqu'ils sont invités à monter à bord de la voiture d'un voisin et lorsqu'ils sont intimidés à l'école. David décide de raconter à sa mère le secret de son oncle. Les enfants apprennent qu'ils ne sont pas fautifs dans des situations d'agression et qu'il n'est pas bien de garder ces secrets.

Mon corps c'est mon corps, cassette vidéo pour les élèves. Office National du Film, 1985. Disponible à ACCESS NETWORK. (VC282501-3)

Cette vidéo est conçue pour enseigner aux enfants la sécurité personnelle, la prévention de l'exploitation sexuelle et la prise de décisions. Trois acteurs jouent des mises en situation dans une classe devant des élèves qui, à leur tour, participent en répondant aux questions que leur posent les acteurs. Les enfants apprennent à identifier et à communiquer les sentiments «positifs» et «négatifs», à faire face aux rencontres avec des personnes inconnues et aux situations d'exploitation sexuelle, y compris l'importance de chercher de l'aide.

Note : Il est essentiel de réviser le matériel. La cassette vidéo (deuxième partie avancée) fait usage de terminologie précise pour les parties intimes du corps et par conséquent, elle n'est peut-être pas conforme aux normes de certaines écoles.

Les ressources ci-dessous sont destinées aux enseignants qui voudraient s'en inspirer pour approfondir certains sujets. Elles pourraient servir également aux autres intervenants auprès des jeunes.

Sometimes It's O.K. to Tattle, cassette vidéo et guide du maître. Family Information Systems Inc., 1979. Distribués par Canadian Learning Company - voir l'adresse ci-dessus. (4e année)

Dans cette vidéo, deux marionnettes, Cat-a-Lion et Audrey, ainsi qu'un parent, Susan, discutent d'un de leur jeune ami qui est agressé physiquement par sa famille. La différence entre la discipline et l'agression physique est soulignée et les enfants apprennent comment chercher de l'aide. Ils apprennent aussi que dévoiler un secret est bien dans une situation de

sécurité personnelle et que l'enfant n'est pas responsable de l'agression. On transmet un message positif sur l'aide disponible pour l'agresseur et la victime.

Some Scars Do Not Show, cassette vidéo et guide du maître. Family Information Systems Inc., 1985. Distribués par Canadian Learning Company - voir l'adresse ci-dessus. (5e année)

Cette vidéo présente le sujet de l'agression émotionnelle. Deux marionnettes, Cat-a-Lion et Audrey, ainsi qu'un parent, Susan, discutent d'un de leur ami qui a été agressé. Les enfants prennent conscience de la nature de l'agression émotionnelle et que l'enfant n'est pas fautif. Ils apprennent comment et pourquoi il faut chercher de l'aide et que l'aide est disponible à la fois pour l'agresseur et la victime.

Better Safe than Sorry I, cassette vidéo. Vitascope. Disponible à ACCESS NETWORK. (VC282401)

Dans cette vidéo, deux enfants, Joanna et Ted, présentent des situations qui pourraient bien être dangereuses, pour aider les enfants à se former un jugement et à développer des stratégies de sécurité. Les scénarios comprennent une personne inconnue au parc, une invitation à monter à bord d'une voiture d'une connaissance et rester seul à la maison. Lorsque ces scénarios jouent, il est suggéré d'arrêter le film pour que les enfants puissent discuter des façons appropriées d'agir. Le thème qui revient est que la plupart des adultes ne veulent pas faire de mal aux enfants, mais il vaut mieux prévenir que guérir.

CLIMAT EN CLASSE

Le but de ce module est de donner de l'information sur la sécurité personnelle, de façon à ne pas alarmer les enfants et à ne pas les rendre suspects et méfiants à l'endroit des adultes. Les connaissances, les habiletés et les attitudes reliées à l'estime de soi et aux responsabilités pour se prendre en main sont importantes dans tous les domaines de la vie d'un enfant. Elles devraient être renforcées dans ce module et élargies pour inclure le domaine de la sécurité personnelle.

L'enseignant joue un rôle important pour créer un climat de classe sain. Le fait de présenter l'information de façon calme, simple et directe, communiquera aux enfants l'importance du matériel. Traiter des sujets difficiles dans une situation normale et positive aidera les enfants à conserver une perspective réaliste. Par exemple, «La plupart des adultes sont des personnes gentilles et bonnes, mais il y en a quelques-unes qui ne le sont pas et c'est pourquoi il est important de savoir comment nous pouvons nous protéger.»

Les élèves se sentiront à l'aise de parler librement dans un climat ouvert, de confiance et où ils ne se sentent pas jugés. Leur discussion sur les concepts présentés dans ce module est essentielle. Vous pouvez faciliter la participation des élèves par différents moyens, par exemple : la disposition des sièges des élèves, l'emploi de marionnettes, une boîte à questions anonymes, le travail en équipe de deux ou en petits groupes, des mises en situation et des situations hypothétiques «Que se passerait-il si ...?» Lorsque vous utilisez des scénarios, il est suggéré de ne pas donner de noms spécifiques aux agresseurs et d'user de délicatesse en assignant les noms aux victimes. Nous nous sommes efforcés dans le développement des scénarios de ce guide, de ne pas inclure de stéréotypes relatifs au sexe ou à l'âge et de maintenir un équilibre d'exemples positifs et négatifs.

Les enseignants peuvent prévoir des questions qui seront soulevées et s'y préparer (par exemple, «Pourquoi les gens font-ils cela?» ou «Que se passe-t-il lorsque quelqu'un en parle?»). Dans certaines occasions, l'enseignant préférera répondre personnellement à certaines questions posées ou encore reportera la réponse jusqu'à ce qu'il ait réuni plus d'information. Si vous sentez qu'il y a de la gêne ou de l'embarras, un énoncé comme celui-ci peut aider tout le monde à se sentir à l'aise : «Quelquefois, cela peut vous embarrasser de discuter de ces choses-là, mais c'est correct.»

ÉVALUATION

Il est suggéré d'évaluer les élèves au cours de ce module selon les observations. L'évaluation doit être faite de façon continue et informelle et doit être notée par des anecdotes plutôt que par un pré-test ou un post-test. Une grande partie de l'apprentissage se fait à long terme et les objectifs sont révisés d'année en année.

L'intérêt et la participation de l'élève aux discussions et aux activités, les changements dans les attitudes et l'augmentation de l'assurance et de l'affirmation de soi démontreront que les concepts ont été bien compris et que les objectifs sont atteints. Une participation faible ne signifie pas nécessairement un apprentissage limité, spécialement dans le cas d'un enfant qui a été victime d'agression.

À la fin du module, les enseignants peuvent recueillir des renseignements écrits individuellement par les élèves pour vérifier ce qui est le plus important pour eux et s'ils se souviennent de certaines informations. Des questionnaires aux parents et aux élèves peuvent vous donner une évaluation plus générale pour l'ensemble du programme.

ACTIVITÉS

Première année

Contenu	Activités suggérées
3. Protection de l'enfant (Optionnel)* : (a) Comprendre que les personnes ont différents genres de sentiments (voir aussi Première année - Thème 1, B.1) * Autorisation du conseil scolaire local requise	• LA TROUSSE C.A.R.E. Cartes de message 1 et 4 Cartes de discussion 1a, 1b et 4b • ÉMOTIONS : Faire un remue-méninges avec la classe pour trouver des mots décrivant des émotions. Choisir un sentiment et l'illustrer. Demander aux élèves de dicter ou d'écrire une ou deux phrases décrivant leur illustration. Partager en classe. • CUBE DES ÉMOTIONS : Préparer un cube en papier illustrant six émotions différentes sur ses côtés. S'asseoir ensemble en cercle et chacun, à tour de rôle, jeter le dé et discuter de l'émotion illustrée. • ACTIVITÉ CONNEXE : Demander aux enfants de chanter des chansons ou de réciter des poèmes ayant trait aux sentiments et discuter du sens de la chanson ou du poème. • HEUREUX OU APEURÉ? : Présenter les situations suivantes aux élèves et discuter des conséquences éventuelles : *Susan et Donald sont dans un parc d'amusements avec leur mère. Susan, neuf ans, désire aller dans les montagnes russes. Donald, six ans, a peur et refuse d'y aller. Susan commence à lui crier des vilains mots. Il se met à pleurer.* Que ressent chacun des enfants? Est-ce bien de la part de Donald de ne pas aller sur le manège? Pourquoi/pourquoi pas? Peux-tu penser à une situation que tu aimes, mais qui pourrait déplaire quelqu'un d'autre?

Contenu	Activités suggérées
b) Comprendre que différents genres de touchers peuvent provoquer chez les gens différents sentiments (par exemple, bon, mauvais, confus).	**NOTE À L'ENSEIGNANT : Mettre l'accent sur l'importance du toucher comme étant un aspect de la vie, normal, sain et positif.** **S'assurer que les élèves reconnaissent le sentiment de la confusion. Les victimes ressentent souvent des sentiments contradictoires.** • LA TROUSSE C.A.R.E. Carte de message 5 Cartes de discussion 5a et 5b • HEUREUX DE TE VOIR : Présenter la situation suivante aux élèves : *Le lundi matin, Navinder attendait que la cloche sonne à l'extérieur de l'école. Dès que Navinder est rentrée en classe, elle voit Mme Mitchell, son enseignante. Mme Mitchell va à sa rencontre et la serrant dans ses bras, elle lui dit «Bon retour en classe». Navinder lui sourit et lui dit «Bonjour».* Comment Navinder a-t-elle ressenti ce toucher? Était-ce un bon (oui) ou un mauvais(non) toucher? Quand as-tu ressenti de bons sentiments (oui) après un toucher? • BAGARRE AU SOCCER : Présenter la situation suivante aux élèves : *À la première journée de sa première année, Shandro se sentait un peu apeuré. Il a marché autour de la cour et il a vu des garçons et des filles qui jouaient au soccer. Il s'est mis à jouer avec eux lorsqu'un grand garçon est venu vers lui et l'a fait tomber.* Comment Shandro s'est-il senti durant ce toucher? Était-ce un bon sentiment (oui) ou mauvais (non) ou confus? Quand as-tu ressenti de mauvais sentiments après un toucher? • NOMME CE TOUCHER : Demander aux élèves de se souvenir d'une fois où ils ont été touchés de façon plaisante. Puis leur demander un mot qui décrirait la façon dont ils se sont sentis. Écrire ces

Contenu	Activités suggérées
	mots sur une grande feuille de papier. Qualifier ces sentiments de bons sentiments (oui), ☺ . Suivre la même méthode pour les mauvais sentiments (non), ☹ et les sentiments confus ☹? . Afficher les listes et ajouter des sentiments au cours des prochaines semaines. Découper des images dans des magazines pour créer un collage de touchers.
(c) Évaluer l'importance de faire confiance à ses propres sentiments.	**<u>NOTE À L'ENSEIGNANT</u> : L'affirmation de soi peut être introduite à ce moment et renforcée dans tout le reste du module. L'affirmation de soi est très différente de l'agressivité. Dans ces deux scénarios, les enfants peuvent prendre en considération les sentiments des autres alors qu'ils expriment fermement leurs propres sentiments.** • <u>LA TROUSSE C.A.R.E.</u> Cartes de message 4 et 9 Cartes de discussion 9a et 9b • <u>QUE FAIRE</u>? : Présenter la situation suivante aux élèves : *Un jour, la sœur de Jill la chatouillait. Au début, elle trouvait ça amusant, mais ensuite le chatouillement lui a déplu. Elle aurait aimé continuer à s'amuser mais, en même temps, elle ne voulait plus se laisser chatouiller.* *Quel sentiment éprouvait-elle? (elle était troublée)* *Qu'est-ce qu'elle aurait pu faire? (se fier à ses sentiments concernant le toucher)* *Que devrait-elle faire? (demander à sa sœur d'arrêter)* • <u>LA VOIX INTÉRIEURE?</u> : Présenter la situation suivante aux élèves : *Tim allait souvent avec sa mère visiter la meilleure amie de celle-ci. Elle voulait toujours que Tim lui*

Contenu	Activités suggérées
	donne l'accolade avant qu'ils ne retournent à la maison. Tim aimait bien l'amie de sa mère mais n'aimait réellement pas l'embrasser et la serrer dans ses bras. *Quels genres de sentiments ressent Tim?* *Pourquoi aurait-il des sentiments contradictoires?* *Que devrait-il faire? Les enfants aimeraient peut-être faire des mises en situation à partir de leurs suggestions.*
(d) Reconnaître le besoin d'intimité et qu'il doit être respecté (par exemple, en s'habillant, en prenant son bain). (Voir aussi Première année - Thème 1, D.1)	**NOTE DE L'ENSEIGNANT : Les enfants ne doivent pas percevoir la nudité comme étant mauvaise, mais comprendre que le désir d'une personne de contrôler son propre corps doit être respecté.** • LA TROUSSE C.A.R.E. Carte de discussion 6a • QUE SIGNIFIE LE MOT PRIVÉ? : (Intégré au cours de français.) Demander aux élèves de dessiner sur des feuilles ou dans un petit livre des lieux privés, comme la salle de bain, ou des objets privés qui ont beaucoup d'importance pour eux. • UN COUP DE MAIN : Présenter la situation suivante aux élèves : *Greg joue au hockey tous les mardis après le souper. La semaine dernière, il a joué une partie très difficile et il se sentait très fatigué à son retour à la maison. Lorsqu'il prenait son bain, son père a frappé à la porte et lui a demandé s'il avait besoin d'aide. Greg lui a répondu oui. Bientôt, ils riaient et s'envoyaient de l'eau l'un l'autre. Comme son père l'aidait à se sécher, Greg souriait et se sentait bien autant intérieurement qu'extérieurement.* Qu'est-ce que Greg a ressenti face à l'aide de son père durant le bain? Comment le savons-nous? Aimes-tu que quelqu'un t'aide à te laver? Qu'est-ce que cela signifie se sentir bien intérieurement et extérieurement?

Contenu	Activités suggérées
	• INTIMITÉ : Introduire aux élèves la situation suivante : *Tous les lundis soirs, la même gardienne vient prendre soin de Laura parce que ses parents travaillent tard. La gardienne va dans la salle de bain, lorsque Laura est dans la baignoire. Laura n'aime pas cela.* Comment se sent-elle? À quel moment aimes-tu avoir de l'intimité? Comment peut-elle demander à sa gardienne de respecter son intimité?
(e) Comprendre que l'intimité des parties de son corps doit être respectée. (Optionnel*) Apprendre les noms des parties intimes du corps humain.	• LA TROUSSE C.A.R.E. Cartes de message 2 et 3 Cartes de discussion 3 et 4a • PARTIES INTIMES : Présenter aux élèves diverses photos de personnes, incluant des personnes en maillot de bain. Utiliser ces photos pour expliquer aux élèves que les parties intimes du corps sont celles couvertes par le maillot de bain. En général, ces parties ne sont pas vues ou touchées par d'autres personnes. Lorsque la bonne terminologie est employée, utiliser un dessin simple pour illustrer les parties intimes du garçon, soit le pénis, les testicules et le derrière, et les parties intimes de la fille, soit les seins, le vagin (un petit orifice entre les jambes d'un fille), la vulve (organes génitaux externes) et le derrière. L'enseignant peut discuter de l'importance de connaître les bons termes des parties intimes. Mettre l'accent sur le fait que ton corps t'appartient et que l'intimité du corps doit être respectée.
(f) Reconnaître les situations où le toucher des parties intimes d'un enfant est approprié (par exemple, pour des raisons médicales ou d'hygiène). * Autorisation du conseil scolaire local requise.	• LA TROUSSE C.A.R.E. Cartes de discussion 5c et 9a • GRANDIR AVEC FORCE : Discuter avec les élèves des choses qu'ils peuvent faire maintenant et qu'ils ne pouvaient pas faire seuls avant. Renforcer leurs sentiments de compétence en découvrant de nouvelles forces. Aider les élèves à

Contenu	Activités suggérées
	observer que lorsqu'ils étaient bébés, ils avaient besoin d'aide pour effectuer beaucoup de choses comme changer leurs couches sales. Est-ce bien qu'une personne touche les parties intimes d'un bébé lorsqu'elle change sa couche? Dans quelles situations il serait bien aujourd'hui qu'une personne touche tes parties intimes? (Des exemples seraient comme aller consulter un médecin ou avoir de l'aide pour se laver.)
g) Reconnaître les situations où le toucher des parties intimes peut entraîner des sentiments déplaisants ou confus (par exemple, lorsqu'une personne plus âgée touche les parties intimes d'un enfant; lorsqu'un enfant est forcé de regarder ou de toucher les parties intimes d'une personne plus âgée).	• LA TROUSSE C.A.R.E. Carte de message 6 Cartes de discussion 6a et 6b • EST-CE UNE BONNE RAISON? : Présenter aux élèves la situation suivante : *Après l'école, Maria allait souvent jouer à la maison de son amie Christine. Quelquefois, le frère aîné de Christine les taquinait et courait après elles dans la maison. Un jour, il a attrapé Maria, mais avant de la laisser partir il a placé ses mains entre ses deux jambes et il a frotté ses parties intimes. Maria était surprise et confuse. Elle se demandait pourquoi il avait fait cela?* Comment s'est sentie Maria après le toucher du frère de Christine? Était-ce un sentiment bon (oui), mauvais (non) ou confus? Avait-il une bonne raison de toucher ses parties intimes? Que devrait faire Maria? À qui devrait-elle en parler? Si un adulte ou un garçon ou une fille plus âgés touchent à tes parties intimes sans avoir une bonne raison de le faire, que devrais-tu faire? (Vous pouvez présenter ici les «quatre règles de sécurité» : – dire «non» d'un ton décidé; – s'échapper de la source d'agression; – dire à quelqu'un en qui tu as confiance ce qui s'est passé; – continuer d'en parler jusqu'à ce que quelqu'un t'aide.) Rassurer les élèves que la plupart des adultes font attention aux enfants et qu'ils ne veulent pas les blesser.

Contenu	Activités suggérées
(h) Comprendre que les enfants ne devraient pas garder secret les touchers qui provoquent en eux des sentiments mauvais ou confus.	**NOTE À L'ENSEIGNANT : Il faudrait discuter des autres moyens de contrainte comme les trucs, les menaces et les promesses. Certains enfants victimes qui n'ont pas dévoilé l'abus pourraient se sentir coupables de ne pas l'avoir fait. L'enseignant devrait transmettre les deux messages : ne pas en parler est compréhensible, et le dénoncer est à la fois nécessaire et une mesure de sécurité.** • LA TROUSSE C.A.R.E. Carte de message 8 Carte de discussion 8 • LES SECRETS PEUVENT BLESSER : Présenter aux élèves cette situation : *Au retour de l'école, Sandy aimait marcher avec son grand frère et l'ami de ce dernier. Un jour que son grand frère avait une pratique de volley-ball, Sandy est retournée à la maison accompagnée de l'ami de son frère. Il est entré chez elle jusqu'à ce que sa mère revienne. Il lui a fait toucher ses parties intimes. Il a dit à Sandy que cela était leur secret et l'a prévenue de n'en parler à personne. Il lui a dit que son frère ne la croirait pas et qu'il rirait d'elle. Sandy était très inquiète toute la soirée et toute la nuit. Elle avait peur de dévoiler ce secret.* Le toucher a-t-il procuré à Sandy des sentiments bons (oui), mauvais (non) ou confus? Comment pouvons-nous le savoir? Désire-t-elle cesser les touchers? Devrait-elle garder le secret? Crois-tu que c'est vrai que son frère ne la croirait pas et rirait d'elle? Que devrait-elle faire? • LE SECRET DU ROULI-ROULANT : Présenter aux élèves la situation suivante : *La mère d'Amy travaille tard et quelquefois son ami vient à la maison avant qu'elle ne soit de retour du travail. Il aime jouer à se bagarrer avec Amy et il touche ses parties intimes. Il lui a acheté un rouli-roulant et lui a dit qu'elle pouvait le garder si elle le laissait la toucher. Amy aime*

Contenu	Activités suggérées
	beaucoup le rouli-roulant, mais les touchers lui procurent de mauvais (non) sentiments. Amy devrait-elle garder le secret? Que devrait-elle faire?
i) Énumérer les «quatre règles de sécurité» à suivre pour faire face à une situation d'exploitation éventuelle et les comprendre : - dire «non» d'un ton décidé; - s'échapper de la source d'agression; - dire à quelqu'un en qui tu as confiance ce qui s'est passé; - continuer d'en parler jusqu'à ce que quelqu'un t'aide.	**NOTE À L'ENSEIGNANT: Il faut encourager l'affirmation de soi et non l'agressivité. Vous pouvez occasionnellement utiliser des marionnettes pour les mises en situation. Certains élèves sont plus aptes à s'exprimer à l'aide de marionnettes.** • LA TROUSSE C.A.R.E. Cartes de message 7, 10 et 11 Cartes de discussion 7a, 7b, 7c, 10 et 11 • C'EST CORRECT DE DIRE NON : Présenter aux élèves la situation suivante : *Un jour, alors que Judy marchait vers la maison, un voisin lui a demandé si elle voulait venir prendre un biscuit. Alors qu'ils étaient dans la cuisine, il a essayé de toucher aux parties intimes de Judy. Elle était apeurée, mais elle a pris son courage et a lui dit très fort «Non». Il a arrêté. Elle a couru immédiatement chez elle et a raconté à sa mère et à son père ce qui s'était passé. Ses parents étaient fiers qu'elle ait dit «non» et qu'elle leur en ait parlé.* À quel point Judy avait-elle confiance en ses sentiments? Quelles sont les quatre choses que vous devriez faire si une telle chose vous arrivait? Faire un jeu de rôle sur Judy disant «non». • VOICI QUOI FAIRE : Demander aux élèves de séparer en quatre sections une grande feuille de papier. Dans chaque case, leur demander de dessiner une image pour illustrer les quatre règles de sécurité. Les encourager à apporter ces dessins à la maison et à discuter avec leurs parents des quatre règles de sécurité.

Contenu	Activités suggérées
(j) Comprendre que la victime n'est pas à blâmer dans des situations d'agression.	**<u>NOTE À L'ENSEIGNANT</u> : Les enfants peuvent ressentir un sentiment de responsabilité, de culpabilité, de peur ou de honte dans des situations d'agression.** • <u>LA TROUSSE C.A.R.E.</u> Carte de discussion 10 • <u>CE N'EST PAS TA FAUTE</u> : Présenter aux élèves la situation suivante : *Un jour, après la pratique de gymnastique, l'entraîneur de John lui a demandé s'il pouvait rester pour l'aider à nettoyer. En reconduisant John chez lui, elle lui a touché les parties intimes. Il est devenu tout rouge et il a dit : «Arrête ça», mais elle n'a pas arrêté. Dès qu'ils sont arrivés à sa maison, il est sorti en courant de l'automobile.* *John avait peur d'en parler à ses parents. Il y a pensé toute la nuit, et comme il se sentait toujours confus, il en a parlé à ses parents le matin suivant. Ils étaient désolés de ce qui lui était arrivé, mais ils étaient heureux que John leur en ait parlé. Ils lui ont fait comprendre que ce n'était pas sa faute.* Qu'est-ce que John a ressenti face aux touchers? Aurait-il dû rester après l'entraînement pour aider son entraîneur? Était-ce sa faute si elle l'avait touché? Est-ce que l'entraîneur l'a écouté lorsqu'il a dit «non»? S'est-il fié à ses sentiments? S'il n'avait pas dit «non», est-ce que le fait que l'entraîneur le touche aurait été sa faute? (Non, ce n'était pas la faute de l'enfant.) • <u>SCÉNARIO</u> : Inventer un scénario pour votre classe dans lequel une des règles de sécurité n'est pas suivie et un enfant est agressé. Mettre l'accent au cours de la discussion sur le fait que ce n'est pas la faute de l'enfant.
(k) Identifier des personnes qui peuvent aider dans des situations d'agression (voir aussi Première année - Thème IV, F.1).	• <u>LA TROUSSE CA.R.E.</u> Carte de message 12

Contenu	Activités suggérées
	• NOUS POUVONS T'AIDER : Demander aux élèves de penser à des adultes qu'ils pourraient consulter s'ils étaient touchés d'une façon qui leur déplaît. Demander aux élèves de dire à un coéquipier la personne qu'ils ont choisie et pourquoi ils ont choisi cette personne. Puis, donner la chance de partager avec toute la classe et discuter des membres de la communauté qui pourraient les aider.
	• INTÉGRATION – ÉTUDES SOCIALES : Intégrer un programme de sécurité personnelle aux études sociales de première année, Sujet A, «Mon école». Interviewer diverses personnes dans l'école et les identifier comme un groupe d'aide.
	• AIDE COMMUNAUTAIRE : Demander à chaque enfant de trouver trois numéros de téléphone de personnes qui pourraient les aider en cas d'urgence. Discuter des personnes de la communauté, comme les parents-secours et les propriétaires de magasins locaux, qui pourraient aider les enfants. Inviter la policie locale ou des membres de la GRC à visiter l'école, s'ils ont une présentation spéciale sur la sécurité personnelle. Inviter les parents à participer aussi.
	• LIGNE TÉLÉPHONIQUE POUR LES ENFANTS VICTIMES D'AGRESSION : Informer les élèves du service téléphonique de 24 heures qui s'occupe de tous les genres d'agression faits aux enfants (signaler 0 et demander le zénith 1234). Les élèves pourraient s'exercer, avec leurs coéquipiers, à signaler le numéro sur un téléphone-jouet.
) Comprendre les règles de base en sécurité (voir aussi Première année - Thème IV, E.1), et énumérer les questions «N'y va pas si c'est non»* afin d'éviter les situations dangereuses :	• PLUSIEURS TYPES DE SÉCURITÉ : Écrire les mots «Sécurité personnelle» au tableau et les lire à la classe. Discuter de la signification du mot sécurité quant aux feux ou à la bicyclette, si désiré. Souligner «personne» dans «personnelle» et discuter du sens de ce mot. Aider les élèves à découvrir que la sécurité personnelle signifie prendre soin de son corps, de ses sentiments, de sa personne. Expliquer aux élèves qu'ils apprendront des règles

Adapté de "Three Stranger Questions", Mon corps, c'est mon corps © 1985, Office National du Film. Réimprimé avec la permission spéciale de l'Office National du Film/Green Thumb Theatre.

Contenu	Activités suggérées
– Est-ce que j'ai un bon (oui) sentiment? – Est-ce que quelqu'un saura où je suis? – Est-ce que je peux avoir de l'aide si j'en ai besoin?	de sécurité personnelle pour savoir comment rester en sécurité. Énumérer les règles. • QUI EST UNE PERSONNE INCONNUE? : Demander aux élèves de définir ce qu'est une personne inconnue (une personne qui ne t'a pas été présentée par un adulte en qui tu as confiance). Mettre l'accent sur le fait que la plupart des adultes NE veulent AUCUN mal aux enfants, mais que pour rester en sécurité, nous apprendrons quelques règles de sécurité. Demander aux élèves si les personnes suivantes sont inconnues : un garçon plus âgé que tu vois tous les jours au parc, une femme qui passe près de toi sur le trottoir et qui te demande des instructions pour se rendre à un endroit, ton nouvel enseignant de musique, un homme qui te parle au terrain de jeu et qui désire te prendre en photo et les amies de ta mère. • N'Y VA PAS SI C'EST NON : Utiliser une marionnette pour introduire les trois questions «N'y va pas si c'est non». Si un enfant répond non à une des questions, il ne doit pas suivre la personne. Présenter un scénario aux élèves et leur demander de faire des jeux de rôles avec un coéquipier pour s'entraîner à répondre aux trois questions «N'y va pas si c'est non». • MOT DE PASSE : À titre d'activité à faire à la maison, les enfants, avec l'aide de leur famille, peuvent dresser une liste des personnes avec qui ils peuvent partir. Certaines familles ont leur propre système de mots de passe.

PREMIÈRE ANNÉE

SÉQUENCE TYPE DES ACTIVITÉS

S'il n'existe aucune autre ressource que ce guide d'enseignement, la séquence des activités suivantes montre la manière d'atteindre les objectifs. La durée prévue est indiquée.

COURS	ACTIVITÉS
1	Cube des émotions (10 minutes)
2	Heureux ou apeuré? (10 minutes)
3	Heureux de te voir; bagarre au soccer (10 minutes)
4	Que faire? La voix intérieure (15 minutes)
5	Que signifie le mot privé? (Intégrer au cours de français); Un coup de main; Intimité (15 minutes)
6	Parties intimes (15 minutes)
7	Grandir avec force; Est-ce une bonne raison? (15 minutes)
8	Les secrets peuvent blesser; Le secret du rouli-roulant (15 minutes)
9	C'est correct de dire non; Voici quoi faire (30 minutes)
10	Ce n'est pas ta faute (10 minutes)
11	Nous pouvons t'aider (15 minutes)
12	Ligne téléphonique pour les enfants victimes d'agression (10 minutes)
13	Plusieurs types de sécurité; Qui est une personne inconnue? N'y va pas si c'est non (40 minutes)

ACTIVITÉS

Deuxième année

Contenu	Activités suggérées
3. Protection de l'enfant (Optionnel)* : (a) Comprendre les objectifs du module sur la protection de l'enfant appris en première année. – Comprendre que les personnes ont plusieurs genres d'émotions. * Autorisation du conseil scolaire local requise.	• LA TROUSSE C.A.R.E. Cartes de message 1 et 4 Cartes de discussion 1a, 1b et 4b • HEUREUX, CONFUS OU MALHEUREUX? : Faire un remue-méninges avec les élèves pour dresser une liste de mots décrivant des sentiments. Écrire chaque mot sur une fiche 15 cm × 15 cm. Dessiner au tableau ☺ , (?) et ☹ . Demandez aux élèves de classer leurs mots dans la catégorie appropriée (sur un long morceau de ruban adhésif). Des mots comme surpris et apeuré peuvent se trouver dans la catégorie de l'interrogation. Ne pas insister pour que tout le monde s'entende sur le classement des fiches, mais demander aux élèves de partager la raison pour laquelle ils placent la fiche sous la catégorie de leur choix. • LANGAGE DU CORPS : Choisir un sentiment, comme heureux, et expliquer à la classe que vous allez mimer un mot pour eux. Après que la classe ait tenté de trouver le mot-mystère, discuter du pouvoir du langage corporel. Demander aux élèves de s'entraîner en utilisant leurs yeux, leur tête, leurs expressions faciales, leurs mains et des formes avec leur corps pour exprimer des émotions. Plus tard, utiliser des mots et varier l'intonation et le volume pour transmettre diverses formes d'expression. • DES SENTIMENTS DIFFÉRENTS : Présenter la situation suivante aux élèves : *Diane et Roger regardent une émission d'horreur à la télévision. Diane l'a trouvée fantastique. Roger ne l'a pas aimée du tout.* Discuter en classe. En équipes de deux, demander aux enfants de trouver des situations qui peuvent provoquer des sentiments différents chez des personnes différentes (par exemple, aller en avion, dormir à l'extérieur de la maison, chanter une chanson devant la classe, caresser un gros chien).

Contenu	Activités suggérées
– Comprendre que différents types de touchers peuvent provoquer différents sentiments chez les personnes (par exemple, bon, mauvais, confus).	**NOTE À L'ENSEIGNANT : Mettre l'accent sur l'importance du toucher comme étant un aspect de la vie, normal, sain et positif. S'assurer que les élèves reconnaissent le sentiment de la confusion. Les victimes ressentent souvent des sentiments contradictoires.** • LA TROUSSE C.A.R.E. Carte de message 5 Cartes de discussion 5a et 5b • DÉTECTIVE DES TOUCHERS : En observant vos élèves, à la fois en classe et dans la cour, noter les différents touchers démontrés et les émotions subséquentes évoquées à la fois pour la personne qui envoie le message et la personne qui le reçoit. Partager quelques-unes de ces observations avec la classe. Mais avant de la partager en classe, leur demander d'écrire le plus de types de touchers possible. Les compiler et faire une liste pour la classe. Partager quelques-unes de vos observations pour stimuler la discussion. Par exemple, «Aujourd'hui, à la récréation, j'ai vu quelqu'un de la classe tenir la main d'une autre personne. Je crois qu'ils aimaient tous les deux ce toucher puisqu'ils se souriaient l'un l'autre. Quand as-tu été touché d'une façon qui te procurait des bons (oui) sentiments? Des mauvais (non) sentiments? Comment les autres peuvent-ils dire comment tu te sens?» Demander aux élèves d'observer des touchers. Faire des jeux de rôles de différents touchers. • JOUER OU SE BAGARRER : Présenter aux élèves la situation suivante : *Vineeta et Susan jouaient à la lutte à la récréation et elles riaient toutes les deux. Lorsqu'elles ont roulé dans l'herbe, Susan s'est retrouvée assise sur Vineeta. Très vite, Vineeta a eu de la difficulté à respirer. Vineeta s'est mise à crier et a essayé de repousser Susan.* Comment les filles se sentaient-elles au début de leur jeu? Avaient-elles de bons (oui) ou de mauvais (non) sentiments? Quand les sentiments ont-

Contenu	Activités suggérées
	ils changé? Comment le sais-tu? Que peux-tu faire si de bons (oui) sentiments se changent en mauvais (non) sentiments? Vous pouvez aussi prendre l'exemple de deux enfants qui se chatouillent.
– Être conscient qu'il est important de faire confiance à ses propres sentiments.	**NOTE À L'ENSEIGNANT : L'affirmation de soi peut être présentée à ce moment et renforcée tout au long du module. L'affirmation de soi est différente de l'agressivité et on devrait encourager les enfants à considérer les sentiments des autres, tout en exprimant fermement leurs propres sentiments.** • LA TROUSSE C.A.R.E. Cartes de message 4 et 9 Cartes de discussion 9a et 9b • QUE FERAIS-TU SI...? : Présenter aux élèves des scénarios comme les suivants et discuter de leurs sentiments et des gestes qu'ils poseraient : – Que ferais-tu si, en revenant de l'école, tu marchais sous la pluie et quelqu'un que tu ne connais pas t'offrait de te reconduire à la maison? – Que ferais-tu si ta grand-mère venait te visiter et qu'elle te serrait longuement dans ses bras? (Quelques enfants peuvent aimer cette étreinte. D'autres peuvent se sentir étouffés.) Accepter toutes les réponses comme étant de bonnes réponses et mettre l'accent sur savoir se fier à ses sentiments. L'enseignant voudra peut-être étendre cette leçon au cours de français en demandant aux élèves de créer un livret illustrant un des scénarios et comment ils se fient à leurs sentiments. Leur offrir de l'apporter à la maison pour le partager avec leurs parents.
– Reconnaître le besoin d'intimité et le fait qu'il doit être respecté (par exemple, en s'habillant ou en prenant son bain).	**NOTE À L'ENSEIGNANT : Il ne faut pas transmettre aux enfants le message que la nudité est mauvaise, mais plutôt que le désir d'une personne d'être seule doit être respecté.**

Contenu	Activités suggérées
	• LA TROUSSE C.A.R.E. Carte de discussion 6a • MOMENTS D'INTIMITÉ : Demander aux enfants de trouver des situations pour lesquelles ils aimeraient être seuls. Quelques exemples pourraient inclure : s'habiller, se laver, ne pas être dérangé lorsqu'ils se sentent vexés ou lorsqu'ils travaillent sur un projet spécial. Discuter des façons appropriées de faire savoir aux autres personnes que tu désires être seul ou faire des jeux de rôles. • FRAPPEZ S'IL VOUS PLAÎT : Présenter aux élèves la situation suivante : *Un bon samedi matin, alors que Kenny s'habillait, sa sœur aînée Lisa est entrée à toute vitesse dans sa chambre sans frapper. Kenny lui a dit d'un ton brusque : «Ça ne te dérangerait pas de frapper avant d'entrer!», mais Lisa lui a sourit en disant «Oh, ça va, frérot, ne soit pas stupide». Kenny s'est senti très embarrassé et il désirait un peu de solitude.* Kenny était-il stupide? Pourquoi voulait-il que Lisa frappe à la porte? Que pourrait-il faire pour s'assurer que cela ne se reproduise plus à l'avenir? Qui devrait-il prévenir si elle continuait de le faire? Encourager les enfants à discuter avec leur famille des lignes de conduite ayant trait à l'intimité dans leur maison.
– Comprendre que l'intimité face aux parties du corps doit être respectée (**Facultatif* :** apprendre les noms des parties intimes du corps humain.) Autorisation du conseil scolaire local requise.	• LA TROUSSE C.A.R.E. Cartes de message 2 et 3 Cartes de discussion 3 et 4a • PARTIES INTIMES : Demander aux élèves de définir le mot «intimes». En utilisant des illustrations d'enfants en maillot de bain, expliquer que les parties intimes du corps sont celles couvertes par le maillot. Mettre l'accent sur le fait que ces parties ne sont généralement pas vues ou touchées par aucune autre personne et qu'elles leur appartiennent. La terminologie précise inclut les

Contenu	Activités suggérées
	seins, le vagin, la vulve, le derrière, le pénis et les testicules. • ACTIVITÉ CONNEXE : Jouer à des jeux ou faire des mouvements dans lesquels les enfants ont besoin de leur propre espace.
– Reconnaître les situations où toucher les parties intimes d'un enfant est approprié (par exemple, pour des raisons médicales ou d'hygiène).	• LA TROUSSE C.A.R.E. Cartes de discussion 5c et 9a • PARTIES INTIMES : Discuter des bons touchers des parties intimes. Par exemple, en changeant la couche d'un bébé, en allant chez le médecin et lorsque tu demandes de l'aide à quelqu'un pour te laver. Il n'est pas approprié qu'un enfant touche aux parties intimes d'une autre personne.
– Reconnaître les situations où le toucher des parties intimes peut entraîner des sentiments déplaisants ou confus (par exemple, lorsqu'une personne plus âgée touche les parties intimes d'un enfant; lorsqu'un enfant est forcé de regarder ou de toucher les parties intimes d'une personne plus âgée).	• LA TROUSSE C.A.R.E. Carte de message 6 Cartes de discussion 6a et 6b • QUELQUEFOIS IL EST DIFFICILE DE DIRE NON : Présenter aux élèves la situation suivante : *La mère d'Annie a un nouveau copain. Il va au parc avec Annie les samedis et il lui lit des histoires pour l'endormir. Annie aime bien ces attentions spéciales. Cependant, à toutes les fois qu'il garde Annie, il veut toucher à ses parties intimes. Annie a peur et elle est confuse. Il lui a dit que si elle en parlait, elle aurait des problèmes et que personne ne la croirait.* Annie ressent-elle des sentiments bons (oui), mauvais (non) ou confus? Est-ce que le copain de sa mère a de bonnes raisons pour toucher à ses parties intimes? Est-ce qu'Annie l'aime? Pourquoi est-ce difficile pour elle de dire non et d'en parler? Crois-tu que c'est vrai qu'elle aura des problèmes et que personne ne la croira si elle en parle? Que devrait-elle faire?

Contenu	Activités suggérées
– Comprendre que les enfants ne devraient pas garder secret les touchers qui leur procurent des sentiments mauvais (non) ou confus.	**NOTE À L'ENSEIGNANT : Il faudrait discuter des autres moyens de contrainte comme les trucs, les menaces et les promesses. Certains enfants victimes qui n'ont pas dévoilé l'abus pourraient se sentir coupables de ne pas l'avoir fait. L'enseignant devrait transmettre les deux messages : ne pas en parler est compréhensible, et le dénoncer est à la fois nécessaire et une mesure de sécurité.** • LA TROUSSE C.A.R.E. Carte de message 8 Carte de discussion 8 • DEVRAIS-JE EN PARLER? : Présenter aux élèves les situations suivantes. Décider quels secrets devraient être dévoilés et à qui : – Que ferais-tu si ton meilleur ami, Michael, te disait que sa mère attendait un bébé, mais que c'est un secret? – Que ferais-tu si un garçon de ton école te voyait au parc quelquefois et qu'il essayait de toucher tes parties intimes? Il t'a dit que c'était un secret et qu'il s'arrangerait pour que tu aies des problèmes avec ton enseignant si tu en parlais. – Que ferais-tu si un voisin t'invitait à venir voir un film et qu'il te montrerait ses parties intimes? Il t'a dit que c'était un secret et que personne ne te croirait si tu en parlais. – Que ferais-tu si ta gardienne te disait que tu peux te coucher plus tard si tu touches à ses parties intimes?
Énumérer les «quatre règles de sécurité» à suivre pour faire face à une situation d'exploitation sexuelle éventuelle et les comprendre : – dire «non» d'un ton décidé; – s'échapper de la source d'agression; – dire à quelqu'un en qui tu as confiance ce qui s'est passé;	**NOTE À L'ENSEIGNANT : Il faut encourager l'affirmation de soi et non l'agressivité. Vous pouvez occasionnellement utiliser des marionnettes pour les mises en situation. Certains élèves sont plus aptes à s'exprimer à l'aide de marionnettes.** • LA TROUSSE C.A.R.E. Cartes de message 7, 10 et 11 Cartes de discussion 7a, 7b, 7c, 10 et 11

Contenu	Activités suggérées
– continuer d'en parler jusqu'à ce que quelqu'un t'aide.	• COMMENT DIRE NON : Revoir les quatre règles de sécurité. En équipes de deux ou en petits groupes s'entraîner à dire non de diverses façons, par exemple : «Arrête ce que tu fais, je n'aime pas ça» «Laisse-moi tranquille, je vais en parler». Encourager les élèves à s'asseoir ou à se tenir de façon assurée comme s'ils croyaient vraiment ce qu'ils disaient. En cercle, partager les exemples. • UN MAUVAIS SENTIMENT! : Présenter aux élèves la situation suivante : *Un jour que Terry retournait chez lui, son voisin l'appelle pour lui demander de venir voir ses nouveaux chatons. Terry lui répond d'accord mais qu'il doit d'abord prévenir son père. Mais le voisin insiste qu'il vienne tout de suite avant qu'il ne parte pour le magasin. Terry lui dit d'accord. Lorsque Terry arrive à l'intérieur de la maison du voisin, il s'aperçoit qu'il n'y a pas de chatons. Le voisin veut que Terry se déshabille. Terry se fie à ses émotions et lui dit «Pas question!» et il sort de la maison en courant. Il court vers la maison et raconte à son père ce qui vient de se passer. Son père le croit et il le serre dans ses bras très fort. Terry sent qu'il a fait la bonne chose.* Est-ce que Terry connaissait les règles de sécurité? Comment peux-tu le savoir? Quel moyen le voisin a-t-il utilisé pour l'attirer? Est-ce la faute de Terry s'il s'est fait tromper?
– Comprendre que la victime n'est pas à blâmer dans les situations d'agression.	**NOTE À L'ENSEIGNANT : Les enfants peuvent ressentir un sentiment de responsabilité, de culpabilité, de peur ou de honte dans des situations d'agression.** • LA TROUSSE C.A.R.E. Carte de discussion 10 • CE N'EST PAS TA FAUTE : Revoir les quatre règles de sécurité et demander aux élèves qui est fautif lorsqu'un enfant a des sentiments mauvais (non) sur le fait d'être touché. Insister sur le fait que

Contenu	Activités suggérées
	c'est toujours la faute de l'agresseur. Avant de lire l'histoire suivante, informer la classe que vous arrêterez au milieu de l'histoire et que vous leur demanderez d'inventer la fin. *Le grand-père de Jody demeure avec sa famille depuis le décès de sa grand-mère. Quelquefois, la nuit, il va dans la chambre de Jody et essaie de toucher ses parties intimes. Jody a très peur et ne sait pas quoi faire. La dernière fois qu'il est venu, il lui a amené une poupée neuve et lui a dit qu'elle pourrait la conserver si elle le laissait la toucher. Jody aime bien la poupée mais elle n'aime pas que son grand-père la touche.* À l'aide d'un coéquipier, terminer l'histoire et l'illustrer. Discuter de la fin. S'assurer que les élèves sont conscients de la différence entre le chantage et un cadeau. Insister sur le fait que même si Jody a accepté la poupée, ce n'est pas sa faute s'il la touche.
– Identifier les personnes qui peuvent aider dans une situation d'agression.	• LA TROUSSE C.A.R.E. Carte de message 12 • RÉSEAU D'AIDE : Demander aux élèves de dessiner un cercle sur une feuille vierge et à l'intérieur, dessiner un autre cercle plus petit. Leur demander d'écrire leur nom au centre du petit cercle. Dessiner huit lignes à partir du petit cercle jusqu'au bord du grand cercle (rayons), divisant ainsi le cercle en huit parties. Demander aux élèves d'écrire, dans chacune des parties, le nom d'une personne faisant partie de son réseau d'aide et de l'illustrer. • AIDE COMMUNAUTAIRE : Inviter une ou deux personnes faisant partie de parents-secours ou d'autres membres de la communauté qui pourraient aider les enfants lors de leur visite. Dans les communautés rurales, la GRC pourrait être invitée. Demander aux élèves de préparer l'invitation, de préparer des questions à poser et des lettres de remerciements après la visite. S'il y a des parents-secours dans le quartier, demander

Contenu	Activités suggérées
– Comprendre les règles de base de sécurité (voir aussi la Deuxième année - Thème IV, E.1) et énumérer les trois questions «N'y va pas si c'est non»* afin d'éviter des situations qui pourraient être dangereuses : – Est-ce que j'ai un bon (oui) sentiment? – Est-ce que quelqu'un saura où je suis? – Puis-je avoir de l'aide si j'en ai besoin?	aux élèves de dessiner une maison affichant le signe de parents-secours. Intégrer aux études sociales de deuxième année, sujet A : «Le voisinage». • LIGNE TÉLÉPHONIQUE POUR LES ENFANTS VICTIMES D'AGRESSION : Redonner le numéro de téléphone et le but de ce service téléphonique qui s'occupe de tous genres d'agression commis envers les enfants (signaler 0 et demander le zénith 1234). • MOMENT DE DÉCISION : Présenter aux élèves la situation suivante : *Après l'école, Justin et quelques amis jouaient au parc. Un jeune homme s'approche de Justin et lui demande s'il n'aurait pas vu son chiot appelé Fido. Justin lui dit «non» et continue à jouer. L'homme s'approche un peu plus près et dit qu'il s'inquiète vraiment au sujet de Fido et qu'il apprécierait beaucoup si Justin l'aidait à le chercher avant qu'il ne fasse noir. Justin regarde autour de lui et s'aperçoit que tous ses amis sont déjà partis chez eux.* Revoir les trois questions «N'y va pas si c'est non» : – Est-ce que j'ai un bon (oui) sentiment? – Est-ce que quelqu'un saura où je suis? – Puis-je avoir de l'aide si j'en ai besoin? Comment Justin répondrait-il à ces questions? Que devrait-il faire? • MOT DE PASSE : Comme activité à faire à la maison, les enfants, avec l'aide de leur famille, pourraient revoir la liste des personnes avec qui ils sont autorisés de partir. Certaines familles ont leur propre système de mots de passe.

* Adapté de "Three Stranger Questions", Mon corps, c'est mon corps, © 1985, Office National du Film. Réimprimé avec la permission spéciale de l'Office National du Film/Green Thumb Theatre.

DEUXIÈME ANNÉE

SÉQUENCE TYPE DES ACTIVITÉS

S'il n'existe aucune autre ressource que ce guide d'enseignement, la séquence des activités suivantes montre la manière d'atteindre les objectifs. La durée prévue est indiquée.

COURS	ACTIVITÉS
1	Heureux, confus ou malheureux? (15 minutes)
2	Détective des touchers; Jouer ou se bagarrer (15 minutes)
3	Observations des touchers; Jeu de lutte (20 minutes)
4	Que ferais-tu si . . . ? (15 minutes)
5	Moments d'intimité; Frappez s'il vous plaît (25 minutes)
6	Parties intimes (10 minutes)
7	Parties intimes; Quelquefois il est difficile de dire non (15 minutes)
8	Devrais-je en parler? (10 minutes)
9	Comment dire non; Un mauvais sentiment (20 minutes)
10	Ce n'est pas ta faute (20 minutes)
11	Réseau d'aide (15 minutes)
12	Ligne téléphonique pour les enfants victimes d'agression (10 minutes)
13	Moment de décision (10 minutes)

ACTIVITÉS

Troisième année

Contenu	Activités suggérées
3. Protection de l'enfant (Optionnel)* : (a) Comprendre les objectifs du module enseignés dans les classes précédentes. * Autorisation du conseil scolaire local requise.	• LA TROUSSE C.A.R.E. Cartes de message 1 à 12 Cartes de discussion 1a à 11 • PROBLÈME DE CHATOUILLEMENT : Présenter aux élèves la situation suivante : *Un soir après le souper, Mark se faisait chatouiller par son grand frère. Au début il aimait ça mais comme son frère n'arrêtait pas, il s'est fâché. Finalement, Mark a crié à son frère «Non», et son frère a arrêté.* Est-ce que Mark a aimé ce toucher? Comment s'est-il senti? Quand le bon (oui) sentiment est-il devenu un mauvais (non) sentiment ? Qu'est-ce qu'a fait Mark? Quelle règle de sécurité Mark a-t-il suivie? • IDENTIFIE CE TOUCHER : Comme activité de bricolage, demander aux élèves de faire trois marionnettes en papier avec les visages suivants : (?), ☹ et ☺ . Dire aux élèves que vous allez partager des exemples de toucher avec eux et, en utilisant leurs marionnettes, ils vous diront si le toucher leur procure un sentiment bon (oui), mauvais (non) ou confus. Mettre l'accent sur le fait que nous devons nous fier à nos sentiments. Donner des exemples de toucher comme : ta tante favorite vient te visiter et te donne un bec. Quel sentiment ressens-tu? Bon (oui), mauvais (non) ou confus? (Accepter toutes les réponses comme des bonnes réponses.) Une personne que tu aimes et qui vit dans ta maison touche souvent à tes parties intimes. Quel sentiment ressens-tu? Bon (oui), mauvais (non) ou confus? Que peux-tu faire? Réviser les quatre règles de sécurité : – dire «non» sur un ton décidé; – s'échapper de la source d'agression; – dire à quelqu'un en qui tu as confiance ce qui s'est passé; – continuer d'en parler jusqu'à ce que quelqu'un t'aide.

TROISIÈME ANNÉE

THÈME IV : CONNAISSANCE ET SOIN DU CORPS

Contenu	Activités suggérées
	• PARTIES INTIMES : Réviser avec les élèves les occasions où il est acceptable qu'une personne plus âgée touche aux parties intimes d'un enfant, c'est-à-dire pour des raisons médicales ou d'hygiène. • SI TU LE DIS, PRENDS GARDE : Présenter aux élèves la situation suivante : *Chris vient de changer d'école et elle se sent très seule. Un jour, son enseignant lui demande de rester après l'école pour l'aider à arroser les plantes et ceci la rend heureuse. Alors qu'elle avait le dos tourné, il vient près d'elle et la touche d'une façon qui la rend très mal à l'aise. Elle se retire et lui dit, «Arrêtez!» Il lui répond : «Maintenant Chris, fais ta grande fille et ne dis pas un mot de tout ceci. Si tu préviens quiconque, je dirais que tu mens et on te dira de partir d'ici.» Chris se retourne, prend son manteau et sort en courant hors de la classe.* Comment s'est-elle sentie face à ce toucher? Qu'est-ce que son enseignant a essayé de faire pour ne pas qu'elle parle? Est-ce que son enseignant avait de bonnes raisons de la toucher de cette façon? Pourquoi aurait-il été difficile de lui dire non? Pourquoi n'est-ce pas la faute de Chris? Crois-tu que c'est vrai qu'elle aurait dû partir de cette école? Que devrait-elle faire? Que se passerait-il si elle prévenait quelqu'un et qu'on ne la croyait pas? (Continuer de le dire jusqu'à ce que quelqu'un la croit.) • CHANGEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ : Intégrer aux études sociales de la troisième année, sujet A «Ma communauté, hier, aujourd'hui et demain». Discuter du «passé», du «présent» et de «l'avenir» de la communauté des élèves, en mettant l'accent sur le fait que leur réseau d'aide a changé. Par exemple, dans le passé il n'existait peut-être pas de parents-secours ou de service téléphonique pour les enfants victimes d'agression, dans leur communauté.

Contenu	Activités suggérées
	• DÉCIDER DE CE QUI EST SÉCURITAIRE : Réviser les trois questions «N'y va pas si c'est non» : – Est-ce que j'ai un bon (oui) sentiment? – Est-ce que quelqu'un saura où je suis? – Puis-je avoir de l'aide si j'en ai besoin? Demander aux élèves par jeux de rôles de trouver des solutions aux problèmes que vous leur soumettez en classe. Voici des exemples : – Dans un centre commercial, une personne te demande de lui indiquer les toilettes. – Un voisin du bout de la rue t'offre de te reconduire après l'école.
(b) Comprendre que la famille est responsable des besoins physiques de ses enfants et qu'elle peut assumer ces responsabilités de différentes façons.	• DE QUOI AI-JE BESOIN? : Disposer devant les élèves trois symboles représentant des besoins physiques, par exemple, une pomme (nourriture), une tuque (vêtement) et une brique (abri). Dire aux élèves que toutes les personnes ont besoin de ces trois articles pour leur survie. Préparer des images et des articles supplémentaires au cas où vous auriez besoin de plus de matériel pour faire découvrir aux élèves ces trois catégories. Identifier les catégories comme des besoins physiques. En petits groupes, demander aux élèves de trouver autant d'exemples que possible pour chacune des catégories. Conclure le cours en discutant de la façon dont leurs besoins physiques sont comblés, premièrement par leur famille, et que cette dernière procure divers types de nourriture, de vêtements et d'abri. Cette activité sera une révision des études sociales de première année, sujet B : «Ma famille» et peut aussi être intégrée aux études sociales de troisième année, sujet C : «Communautés spéciales».
(c) Prendre conscience de la nature de la négligence physique (manquer de pourvoir aux besoins physiques d'un enfant, y compris ne pas fournir suffisamment de nourriture, de vêtements, d'abri, de soins de santé et de protection contre le mal) et que les résultats peuvent être désastreux.	• QUI EST RESPONSABLE? : Raconter aux élèves une courte histoire au sujet d'un jeune enfant qui a négligé de prendre soin de ses jouets (par exemple, laisser sa bicyclette au milieu de l'entrée). Une automobile, par mégarde, écrase la bicyclette. Obtenir des réponses des élèves sur comment ils prennent soin de leurs choses et

Contenu	Activités suggérées
	donner des exemples de ce qui se passe lorsqu'ils négligent de le faire. Discuter des responsabilités et de la négligence et définir ces termes. Des exemples de responsabilités dans la classe seraient d'arroser les plantes et de nettoyer. Que se passe-t-il lorsque ces tâches sont négligées? (Revoir les études sociales de première année, sujet A ; «Mon école».) • ACTIVITÉ CONNEXE : Illustrer sur un graphique le nombre d'élèves qui font différentes tâches autour de leur maison • BESOINS ET DÉSIRS : Il relève des parents ou des tuteurs de fournir à leurs enfants les nécessités de base dans la vie. Il s'agit de la nourriture, des vêtements, d'un abri, d'une bonne hygiène et des soins de santé. Faire la différence entre les nécessités (besoins) comme la nourriture et les luxes (désirs) comme un rouli-roulant. Dresser une liste. (Les termes «besoins» et «désirs» ont été vus dans les études sociales de la troisième année, sujet B : «L'entraide des communautés».) Discuter des résultats lorsqu'un enfant est négligé physiquement (par exemple, provision insuffisante de nourriture). Aider les enfants à monter un court spectacle de marionnettes illustrant la différence entre les besoins et les désirs. • ACTIVITÉ CONNEXE : Demander à chacun des élèves de planter une graine d'haricot ou des semences de tomate et leur dire que c'est leur responsabilité de pourvoir aux besoins vitaux de cet organisme vivant. Discuter du rôle qu'ils doivent assumer. Surveiller la croissance de la plante. Demander aux élèves de noter leur propre taille et celle de leur plante à intervalles réguliers. Discuter des ressemblances et des différences qui existent entre les élèves et les plantes. On peut faire une expérience en rapport avec les besoins nécessaires à la croissance des plantes, comme l'eau et l'abri, en omettant de s'en occuper pour démontrer ce qui se produit lorsqu'on néglige les plantes. Il est préférable de tenter cette expérience sur la plante de l'enseignant plutôt que

Contenu	Activités suggérées
	sur celles des élèves. On recommande de ne pas laisser mourir la plante, mais de reprendre les soins dès l'apparition des premiers symptômes.
(d) Identifier les personnes qui peuvent venir en aide à un enfant victime de négligence physique.	• UN COUP DE MAIN : Faire un remue-méninges avec la classe sur la façon dont un camarade peut obtenir de l'aide lorsque ses besoins vitaux ne son pas comblés. Fabriquer un album de classe avec des images et des descriptions illustrant leur réseau d'aide (famille, enseignants, chefs louveteaux, prêtres, gardiennes). Discuter de la façon d'agir si la première personne à qui on en parle ne nous aide pas (continuer de réclamer de l'aide jusqu'au moment où on en trouve). • JE PEUX AIDER, MOI AUSSI : Présenter les situations suivantes aux élèves : *En revenant de l'école par une journée de grand froid, tu vois un petit garçon appuyé au mur de sa maison et qui tente de se réchauffer. Tu lui demandes pourquoi il n'entre pas. Il te répond qu'il n'y aura personne à la maison avant une heure ou deux et qu'il a oublié sa clé.* *Une personne de la chorale de l'école n'apporte presque jamais de dîner à la répétition et a très faim.* Que pourrais-tu dire pour les aider? À qui pourrais-tu demander de l'aide? Dire aux élèves que même si un camarade n'est pas un ami, il ou elle peut quand même aider. • LIGNE TÉLÉPHONIQUE POUR LES ENFANTS VICTIMES D'AGRESSION : Rappeler le numéro et le but de ce service téléphonique de 24 heures qu traite tous les types d'agression dont sont victime les enfants (composer le 0 et demander le zénith 1234).

TROISIÈME ANNÉE

SÉQUENCE TYPE DES ACTIVITÉS

S'il n'existe aucune autre ressource que ce guide d'enseignement, la séquence des activités suivantes montre la manière d'atteindre les objectifs. La durée prévue est indiquée.

COURS	ACTIVITÉS
1	Problème de chatouillement; Identifie ce toucher; Parties intimes (20 minutes)
2	Si tu le dis, prends garde (15 minutes)
3	Changements de la communauté (10 minutes)
4	Décider de ce qui est sécuritaire (15 minutes)
5	De quoi ai-je besoin? (30 minutes)
6	Qui est responsable? (15 minutes)
7 et 8	Besoins et désirs (45 minutes)
9	Un coup de main (30 minutes)
10	Je peux aider, moi aussi (15 minutes)
11	Ligne téléphonique pour les enfants victimes d'agression (10 minutes)

ACTIVITÉS

Quatrième année

Contenu	Activités suggérées
3. Protection de l'enfant (Optionnel)* : (a) Comprendre les objectifs du module sur la protection de l'enfant enseignés au cours des années précédentes. * Autorisation du conseil scolaire local requise.	**<u>NOTE À L'ENSEIGNANT</u> : Vous pouvez également vous servir de la Trousse C.A.R.E.** • <u>MON CORPS, C'EST MON CORPS</u> : Présenter la vidéo et en discuter. • <u>DIS-LE AVEC UN POÈME</u> : Demander aux élèves de créer, en petits groupes, une liste des sensations bonnes (oui), confuses, et mauvaises (non). Encourager la discussion et s'ils ne peuvent décider dans quelle catégorie placer un mot, ils peuvent le mettre dans plus d'une catégorie. Par exemple, la surprise peut être une bonne sensation ou une mauvaise. Intégrer au cours de français, en demandant à chaque élève de choisir une sensation et de rédiger un poème de cinq lignes sur le sujet. La première ligne contient un mot qui est le titre; la deuxième ligne contient deux mots qui décrivent le titre; la troisième ligne contient trois mots qui expriment une action; la quatrième ligne contient quatre mots qui décrivent la sensation et la dernière ligne est un synonyme du titre. • <u>QUAND TOUCHER</u> : Réviser les noms des parties intimes du corps (pénis, testicules, seins, vagin, vulve et derrière). (Au choix : autorisation du conseil scolaire local requise.) Insister sur le fait que chacun de nous est maître de son corps. Discuter avec les élèves des situations où il est acceptable qu'une autre personne touche les parties intimes d'un enfant (santé et hygiène). Il est inacceptable qu'un enfant soit forcé de toucher les parties intimes d'une autre personne. • <u>DES PROBLÈMES APRÈS L'ÉCOLE</u> : Présenter la situation suivante aux élèves : *Nicole aimait bien rendre visite à son amie Claudine jusqu'au jour où l'oncle de Claudine est venu habiter chez elle. Un jour, après l'école, Nicole se rend chez Claudine et les deux filles jouent dans la chambre de Claudine. Il n'y a que les deux filles et l'oncle à la maison. La mère de Claudine téléphone et Claudine va répondre.*

Contenu	Activités suggérées
	Pendant ce temps, l'oncle de Claudine entre dans la chambre et se met à taquiner et à chatouiller Nicole. En la chatouillant, il frotte sa poitrine à plusieurs reprises. Nicole est très mal à l'aise et se demande ce qu'il fait. Comment s'est sentie Nicole à cause de ce toucher? S'agit-il d'un bon sentiment (oui), mauvais (non) ou confus? Pourquoi ou pourquoi pas? L'oncle de Claudine avait-il une bonne raison de toucher les parties intimes de Nicole? Que devrait faire Nicole maintenant? Réviser les «quatre règles de sécurité» : – dire «non» d'un ton décidé; – s'échapper de la source d'agression; – dire à quelqu'un en qui tu as confiance ce qui s'est passé; – continuer d'en parler jusqu'à ce que quelqu'un t'aide. • EN RETARD À L'ÉCOLE : Présenter la situation suivante aux élèves : *Un matin, Michel et Linda se rendent à l'école en s'amusant à jouer à la «tag». La cloche vient de sonner mais ils prennent leur temps. Comme ils s'apprêtent à traverser la rue, un homme s'approche en voiture. Il les appelle et comme les enfants s'approchent de la voiture, ils s'aperçoivent que l'homme a détaché son pantalon et a exposé ses parties intimes.* Que doivent-ils faire? À qui doivent-ils en parler? Réviser les «quatre règles de sécurité». Est-ce de leur faute parce qu'ils s'amusaient en allant à l'école? (Insistez sur le fait que même si un enfant enfreint un règlement, il ou elle n'est pas à blâmer dans un cas d'agression.) • COMMENT OBTENIR DE L'AIDE : Faire une discussion et/ou des jeux de rôles sur la façon d'utiliser le réseau d'aide. Décider qui est la personne qui peut aider et s'exercer à prendre rendez-vous.

Contenu	Activités suggérées
	Faire une discussion et/ou des jeux de rôles sur la narration d'un problème à quelqu'un de son réseau d'aide et sur les gestes à poser si cette personne ne te croit pas. (Continuer d'en parler à d'autres personnes jusqu'à ce qu'on te croit.) (Quatrième année, Thème IV, F.1) • BOÎTE AUX QUESTIONS : Préparer une boîte dans laquelle les enfants peuvent déposer anonymement les questions qui les préoccupent. Présenter ces problèmes et les solutions possibles au moyen d'une discussion de classe. La boîte aux questions peut également servir à recueillir les réactions à la fin de chaque cours. On pourrait donner un billet à chaque enfant et lui demander d'y inscrire une question ou un commentaire. • C'EST TRÈS BIEN D'ÊTRE SÛR DE SOI : Dire aux élèves que chacun a le droit d'exprimer ses émotions, ses idées et ses opinions d'une façon franche et responsable. Les gens communiquent de trois façons : en étant passifs, en étant sûrs d'eux ou en étant agressifs. Les gens passifs laissent les autres prendre des décisions à leur place. Les gens agressifs souvent attaquent ou déprécient les autres. Les gens sûrs d'eux-mêmes s'expriment ouvertement et franchement afin de communiquer leurs sentiments et leurs besoins. Demander aux élèves de jouer les trois types de communication : passive, assurée, agressive. Par exemple, tu attends en file au cinéma et un adulte vient se placer devant toi ou encore, ta mère te dispute pour quelque chose que tu n'as pas fait. Se pencher ensuite sur des situations qui permettent aux élèves de démontrer leur assurance. Ils peuvent également s'exercer à dire «non». • OUI, TU PEUX DIRE NON : Présenter le film puis en discuter.

Contenu	Activités suggérées
	• N'Y VA PAS SI C'EST NON : Revoir les trois questions «N'y va pas si c'est non» : – Est-ce que j'ai un bon (oui) sentiment? – Est-ce que quelqu'un saura où je suis? – Puis-je avoir de l'aide si j'en ai besoin?
(b) Prendre conscience que les adultes utilisent diverses mesures de discipline avec les enfants.	• QUEL EST LE RÈGLEMENT ?: Intégrer à l'éducation physique en divisant les élèves en groupes de quatre ou six et en leur disant qu'ils vont jouer à un jeu. Ils auront un ballon gonflé et devront s'assurer que le ballon ne touche pas le sol. Vous noterez les points au tableau. Pendant qu'ils jouent, donner des points au hasard. Continuer de jouer jusqu'à ce que les élèves commencent à poser des questions sur la façon d'allouer les points. Faire le compte en expliquant qu'on se sent davantage en sécurité lorsqu'on connaît les limites et les règlements que lorsqu'on ne voit pas le lien entre ses actions et leurs conséquences. Jouer à nouveau, en ayant déjà établi les règles du jeu. Les élèves peuvent faire des jeux de rôles, à deux, à l'aide de situations dans lesquelles ils devront se poser les trois questions. • RÈGLEMENTS SCOLAIRES : Discuter des règles de la classe puis inviter le directeur ou l'adjoint à venir discuter avec les élèves de la discipline de l'école et des raisons qui la justifient. Demander aux élèves qui ont fréquenté d'autres écoles d'expliquer les ressemblances ou les différences entre les règles des différentes écoles. Demander aux élèves d'écrire une courte lettre à leurs parents pour leur expliquer la discipline de l'école et/ou de la classe. • MA FAMILLE SE SOUCIE DE MOI : Revoir les responsabilités et les rôles de chacun des membres de la famille. Comme devoir à faire à la maison, demander aux élèves de discuter des règles de la famille et des conséquences quand on les enfreint et de noter le tout. Comme suivi

Contenu	Activités suggérées
	en classe, faire une discussion sur les raisons qu'ont les parents d'imposer de telles règles et sur le fait que si les adultes ne se souciaient pas des enfants, ils ne s'occuperaient pas de ce qu'ils font. • PUNITION OU CONSÉQUENCES : Faire un remue-méninges sur les divers moyens qu'utilisent les adultes pour discipliner les enfants à l'école ou à la maison et dresser une liste. Par exemple, devoir rester dans sa chambre, aller au lit sans souper, être privé de télévision, d'une sortie, de son allocation, rester à l'intérieur à la récréation ou à l'heure du midi, rédiger un contrat. • SI TU EN ÉTAIS RESPONSABLE...: Demander aux élèves d'imaginer les règlements et les attentes qu'ils auraient face à leurs enfants. Revoir les buts de la discipline : enseigner aux enfants comment réussir pour eux-mêmes; leur apprendre l'autodiscipline pour qu'ils n'aient pas besoin de toujours être surveillés ou dirigés; et aider les enfants à ressentir de la fierté lorsqu'ils se comportent et qu'ils agissent convenablement. Demander aux élèves d'inventer un mot d'ordre ou un slogan familial et d'énumérer les règles qu'ils voudraient pour leur famille. Leur demander d'en parler avec leurs parents. • ACTIVITÉ CONNEXE : Donner aux élèves un sujet d'actualité qui traite de la discipline et leur demander d'exprimer leurs opinions et leurs impressions.
(c) Prendre conscience de la nature de l'agression physique (un recours intentionnel à la force sur quelque partie du corps de l'enfant qui entraîne des blessures graves) et que l'agression physique est une mauvaise chose.	• C'EST TON DROIT : Revoir la responsabilité des parents ou des tuteurs de pourvoir aux besoins vitaux de leurs enfants (nourriture, abri, vêtements, hygiène et soins médicaux appropriés). L'enfant a droit à ces soins et s'ils ne lui sont pas prodigués, on considère qu'il est victime de négligence physique. Présenter l'expression «agression physique» et en demander une définition aux élèves. Insister sur le fait qu'être victime d'agression physique signifie qu'un enfant a subi des blessures graves intentionnelles

Contenu	Activités suggérées
	de la part d'une autre personne et qu'il souffre d'ecchymoses, de coupures, de brûlures ou de fractures. Cela se produit souvent plus d'une fois. Rappeler que les adultes utilisent souvent divers moyens d'appliquer la discipline; certains adultes peuvent décider d'utiliser les punitions physiques sur leurs enfants. Cependant, de telles punitions ne devraient provoquer ni ecchymoses, ni coupures, ni brûlures, ni fractures. Par exemple, un enfant qui reçoit une fessée n'est pas nécessairement victime d'agression physique. Faire valoir que quelle que soit la raison de la punition, un enfant ne mérite pas d'être maltraité. Cela est illégal et mal.
(d) Identifier les gens qui pourraient aider un enfant victime d'agression physique.	• D'AGRESSION OU DISCIPLINE : Demander aux élèves de décider si les cas suivants sont des exemples d'agression : – Ton meilleur ami passe la nuit chez toi. Lorsqu'il enfile son pyjama, tu vois des marques de ceinture le long de son dos. – Ton amie se plaint que son père l'a grondée parce qu'elle était sortie en cachette un soir. – Jeanne rentre à la maison et trouve sa mère qui a bu. Sa mère crie après Jeanne et commence à la frapper et à lui tirer les cheveux. – Robert s'est rendu chez son ami après l'école plutôt que d'aller garder son petit frère et il est maintenant privé d'allocation pour deux semaines. – David s'amuse avec des allumettes dans le salon. Sa mère arrive, voit les allumettes et se précipite sur David. Elle lui arrache les allumettes et lui donne une tape sur la main. • FILET DE SÉCURITÉ : Demander aux élèves de faire leur portrait sur une feuille et de dessiner un immense filet sous eux. Expliquer que ce filet représente toutes les personnes qui peuvent les aider. Dessiner ces personnes sur le filet. Inscrire leur nom, leur adresse et leur numéro de téléphone.

Contenu	Activités suggérées
	• LIGNE TÉLÉPHONIQUE POUR LES ENFANTS VICTIMES D'AGRESSION : Rappeler le numéro et le but de ce service téléphonique de 24 heures qui traite tous les types d'agression infligés aux enfants (composer le 0 et demander le zénith 1234). Fabriquer une affiche annonçant cette ligne et la placer dans l'école.

QUATRIÈME ANNÉE

SEQUENCE TYPE DES ACTIVITÉS

S'il n'existe aucune autre ressource que ce guide d'enseignement, la séquence des activités suivantes montre la manière d'atteindre les objectifs. La durée prévue est indiquée.

COURS	ACTIVITÉS
1	Dis-le avec un poème (15 minutes)
2	Quand toucher; Des problèmes après l'école (20 minutes)
3	En retard à l'école (15 minutes)
4	Comment obtenir de l'aide (10 minutes)
5	C'est très bien d'être sûr de soi (20 minutes)
6	N'y va pas si c'est non (10 minutes)
7	Règlements scolaires (20 minutes)
8 & 9	Ma famille se soucie de moi; Si tu en étais responsable . . . (30 minutes)
10	Filet de sécurité (30 minutes)
11	Ligne téléphonique pour les enfants victimes d'agression (15 minutes)

ACTIVITÉS

Cinquième année

Contenu	Activités suggérées
3. Protection de l'enfant (Optionnel)*: (a) Comprendre les objectifs du module sur la protection de l'enfant, enseignés au cours des années précédentes. *Approbation du conseil scolaire local requise.	**NOTE À L'ENSEIGNANT : Vous pouvez également vous servir de la Trousse C.A.R.E.** • MON CORPS, C'EST MON CORPS : Présenter la vidéo et en discuter. • OUI, TU PEUX DIRE NON : Présenter la vidéo et en discuter. • TOUCHERS ET SENSATIONS : Revoir avec les élèves le concept selon lequel divers types de touchers peuvent susciter des bons sentiments (oui), mauvais (non) et confus. Demander aux élèves de dresser à deux des listes d'exemples qu'ils partageront avec toute la classe s'ils le désirent. • INTIMEMENT PARLANT : Rappeler aux élèves que certaines parties du corps sont privées (pénis, testicules, derrière, seins, vulve et vagin). (Au choix : autorisation du conseil scolaire requise.) Discuter des circonstances où il convient de laisser une autre personne toucher les parties intimes d'un enfant (pour des raisons d'hygiène ou de santé). • PROBLÈMES AU CAMP D'ÉTÉ : Présenter la situation suivante aux élèves : *Paul est allé au camp un été et a rencontré un moniteur très gentil. Le moniteur a montré à Paul comment faire du canot et de la planche à voile. Paul s'amusait beaucoup avec le moniteur. Un soir, en sortant de la douche, Paul croise son moniteur. Ce dernier lui retire sa serviette et ne veut pas la lui rendre. Paul est très mal à l'aise surtout lorsque le moniteur commence à l'essuyer. Le moniteur touche même aux parties intimes de Paul avant de lui remettre enfin sa serviette.* Paul s'est-il senti bien, mal ou confus? Comment le sais-tu? D'après toi, quel âge avait Paul? Est-ce que l'âge fait une différence? Le moniteur avait-il une bonne raison de toucher les parties intimes

Contenu	Activités suggérées
	de Paul? Pourquoi est-ce difficile pour Paul de dire non au moniteur? Que devrait-il faire à présent? Revoir les «quatre règles de sécurité» : – dire «non» d'un ton décidé; – s'échapper de la source d'agression; – dire à quelqu'un en qui tu as confiance ce qui s'est passé; – continuer d'en parler jusqu'à ce que quelqu'un t'aide. • C'EST DIFFICILE À DIRE : Demander aux élèves pourquoi les enfants trouvent difficile de dire à quelqu'un qu'ils ont été victimes d'agression sexuelle, ou de négligence (secrets, ruses, récompenses, menaces, impressions de gêne ou de culpabilité). Insister sur le fait que même si on lui a donné une récompense ou qu'on l'a amené par la ruse, l'enfant n'est pas coupable. • JEU DE PUISSANCE : Revoir l'importance de la confiance en soi lorsqu'on communique dans certaines situations. Préparer un tableau avec trois colonnes : LANGAGE DU CORPS, OUI FORT, NON FORT. Dans la colonne LANGAGE DU CORPS, inscrire posture, mimique, yeux, tête, mots, volume et ton. Dans les deux autres colonnes, décrire le langage du corps qui transmettrait le message. Demander aux élèves de démontrer leur confiance en eux à l'aide du langage corporel et de leur expression vocale. Faire des jeux de rôles qui comportent des adultes et des enfants. • LIGNE TÉLÉPHONIQUE POUR LES ENFANTS VICTIMES D'AGRESSION : Rappeler le numéro et le but de ce service téléphonique de 24 heures qui traite tous les types d'agression dont sont victimes les enfants (composer le 0 et demander le zénith 1234). Les élèves pourraient chercher le numéro dans l'annuaire du téléphone. • UN LIVRE POUR UN AMI : Demander aux élèves de créer un petit livre sur la sécurité personnelle des jeunes enfants. Jumeler des élèves plus âgés

Contenu	Activités suggérées
	avec une classe de plus jeunes qui ont déjà suivi des cours sur la sécurité personnelle et leur demander de dédier leur livre à leur jeune ami. Faire une journée d'échange pendant laquelle les plus vieux liront leurs livres aux plus jeunes. On peut aussi donner ces livres aux plus jeunes. • AIDE SOUS FORME DE BANDE DESSINÉE : Discuter du réseau d'aide et demander aux élèves de créer une bande dessinée pour dire aux autres enfants ce qu'ils doivent faire s'ils sont victimes de mauvais traitements. (Le dire à quelqu'un du réseau d'aide et continuer de le dire jusqu'au moment où quelqu'un te croit.) • ASTUCES COURANTES : Discuter des ruses utilisées pour tromper un enfant. En voici quelques-unes : – te demander de l'aide; – t'offrir un travail ou des cadeaux; – se faire passer pour une personne responsable (ex. : quelqu'un qui se dit envoyé par tes parents); – t'offrir de prendre ta photo. Revoir les trois questions «N'y va pas si c'est non». – Est-ce que j'ai un bon (oui) sentiment? – Est-ce que quelqu'un saura où je suis? – Puis-je avoir de l'aide si j'en ai besoin? Si tu réponds «non» à une de ces questions, ne fais pas ce que la personne te demande.
(b) Prendre conscience qu'on peut combler les besoins affectifs fondamentaux de diverses façons.	• UN MOI HEUREUX ET EN SANTÉ : Revoir et définir avec les élèves les besoins physiques (nourriture, vêtements, abri, soins médicaux appropriés). Énumérer le plus grand nombre d'exemples possible. Demander aux élèves s'il s'agit de tout ce dont une personne a besoin pour être en santé. Au moyen d'une discussion, définir les besoins affectifs. Souligner le mot affectif et indiquer que ces besoins se rapportent aux

Contenu	Activités suggérées
	sensations - le besoin d'amour, de sécurité, de respect et un sentiment d'appartenance. Jumeler les élèves. Dans des magazines, découper des images montrant la satisfaction de besoins physiques et de besoins affectifs. Faire un collage à l'aide des images. • LES GENS SE SOUCIENT DES AUTRES : Discuter des façons qu'ont les membres d'une famille et les amis de démontrer leur amour pour les autres, souvent par ce qu'ils disent ou font. Demander aux élèves de préparer des coupons d'amour, de respect et d'appréciation qu'ils pourront remettre aux membres de leur famille et à leurs amis (ex. : Ce coupon donne droit à une caresse). La distribution de ces coupons peut faire naître des activités d'écriture ou d'échange. • J'AI BESOIN DE TOI : Demander aux élèves d'écrire le nom d'un membre de leur famille ou d'un ami après chacune des questions qui suivent. Prévoir du temps pour une discussion en classe ou en petits groupes. Avec qui voudrais-tu aller te baigner? Aller au cinéma? Parler d'un problème d'école? Aller camper? Lire une histoire? Jouer au baseball? À qui voudrais-tu faire une caresse? Quelle personne aimerais-tu avoir près de toi quand tu es malade? De qui voudrais-tu recevoir des conseils? • PROLONGEMENT DU COURS DE FRANÇAIS : Les élèves voudront peut-être raconter par écrit des expériences signifiantes qu'ils ont vécues en rapport avec leurs besoins affectifs - incluant des circonstances où ils ont senti que leurs besoins affectifs n'étaient pas satisfaits. **NOTE À L'ENSEIGNANT : L'enseignant doit prendre conscience qu'une telle rédaction peut être chargée d'émotivité et qu'il ne convient pas de faire lire les textes en classe ou de s'en servir pour des activités d'échange.**

Contenu	Activités suggérées
(c) Prendre conscience de la nature du rejet émotionnel (un comportement répété qui nuit considérablement au développement affectif de l'enfant et à son sens de valeur personnelle)* et qu'il est mal d'exercer un rejet émotionnel. * Le rejet émotionnel est très subtil, même pour les adultes. Il est difficile pour les enfants qui le subissent de se percevoir comme des victimes de rejet émotionnel. Ce chapitre tient à faire prendre conscience d'une façon générale de l'importance de satisfaire les besoins émotionnels et des dommages qui peuvent surgir lorsque les besoins émotionnels sont rejetés de façon répétitive.	**NOTE À L'ENSEIGNANT : Pour une définition plus précise du rejet émotionnel, voir l'Annexe A, page 69. Il est important de faire comprendre aux enfants le degré de gravité inhérent au concept du rejet émotionnel.** • QU'EST-CE QUE L'ABUS ÉMOTIONNEL? : Demander aux élèves de se rappeler les définitions de la violence sexuelle, de la violence physique et de la négligence physique. Écrire «abus émotionnel» au tableau et faire un remue-méninges avec les élèves pour trouver des définitions et des exemples. Leur donner la définition juridique tirée de The Child Welfare Act (1984) qui dit qu'un enfant souffre émotionnellement lorsqu'il est rejeté de façon répétitive, privé d'affection, exposé à la violence familiale, gravement effrayé, menacé ou humilié, et/ou exposé à l'abus de drogues et de l'alcool par quelqu'un vivant dans la même maison. À cause du rejet affectif, les enfants développent une image négative d'eux-mêmes et ils ont souvent l'impression qu'ils méritent d'être traités de la sorte. • EST-CE LE CAS? : Présenter la situation suivante aux élèves : *Par un chaud vendredi après-midi, madame Smith essaie d'enseigner à ses élèves de 5e année comment diviser avec des décimales. À cause de la chaleur, tout le monde a de la difficulté à se concentrer. Les élèves lèvent la main pour poser des questions, attendent en file au pupitre de madame Smith et discutent avec des amis au sujet des problèmes. Madame Smith devient de plus en plus impatiente. Plusieurs fois, elle fait des commentaires du genre «Je l'ai déjà expliqué deux fois» ou «Tu n'écoutais pas quant je l'ai expliqué?» Finalement, elle se fâche et crie : «Ça suffit. J'en ai assez de vous!» Elle continue de crier après toute la classe pendant cinq minutes et annule la partie de balle qui devait avoir lieu à la dernière période et tous les cours d'éducation physique prévus pour la semaine suivante.*

Contenu	Activités suggérées
	S'agit-il d'un abus émotionnel? (Insister auprès des élèves sur le fait que les adultes sont parfois trop sévères avec les enfants mais qu'il y a un abus émotionnel seulement lorsque la situation se répète et qu'elle touche sérieusement la perception qu'a l'enfant de lui-même.) • RABAISSEMENTS CONSTANTS : Présenter la situation suivante aux élèves : *C'est le jour des bulletins et Lisa va chez sa nouvelle amie Janie après l'école. Lorsqu'elles arrivent, Janie ne veut pas montrer son bulletin à sa mère mais celle-ci le lui arrache des mains. Elle le lit et son visage devient de plus en plus rouge. Finalement, elle se met à crier après Janie. Elle la traite de toutes sortes de noms et lui dit qu'elle est paresseuse et stupide et qu'elle ne fera jamais rien de bon. Janie reste plantée là à regarder le plancher puis des larmes se mettent à couler sur ses joues. Lisa est très mal à l'aise et un peu effrayée. Le lendemain à l'école, Lisa demande à Janie si on crie souvent après elle de la sorte. Janie se met à pleurer et dit que sa mère lui dit toujours qu'elle la déteste et qu'elle n'est bonne à rien.* S'agit-il d'un abus émotionnel? Pourquoi? Quels besoins ne sont pas comblés? Discuter des différences qui existent entre la critique et la punition occasionnelle et l'humiliation constante. Les élèves peuvent apporter des exemples et les discuter en petits groupes. **NOTE À L'ENSEIGNANT : Il convient à ce moment-ci de discuter de l'aide que Lisa peut apporter à Janie lorsqu'elle lui fait sa confidence.** • AFFONTER LA CRITIQUE : Définir la critique et en discuter avec les élèves. Leur demander de faire deux listes et d'écrire «Ce que les autres disent de moi» et «Ce que je crois que je suis». Discuter de l'impression qu'on ressent quand on est critiqué. Certaines critiques servent à blesser (destructives)

Contenu	Activités suggérées
	et d'autres à aider (constructives). Quand on te critique, imagine que tu portes un écran protecteur qui te permet de décider de ne pas être blessé. Prends quelques bonnes inspirations et imagine que tu es en sécurité, puis décide ce que tu veux croire. Tu peux être d'accord, être en désaccord (fermement), tourner le commentaire et te remonter le moral ou ne rien dire. Faire des jeux de rôles avec diverses situations où il faut affronter la critique.
(d) Identifier les gens qui peuvent aider un enfant victime d'abus émotionnel.	• JE PEUX FAIRE UNE DIFFÉRENCE : Informer les élèves que les enfants qui subissent un abus émotionnel n'en sont souvent pas conscients et qu'il est donc important pour nous de pouvoir les aider. Comment peux-tu aider? (Prête une oreille attentive, montre que tu t'intéresses à lui, ou à elle, parle du problème avec quelqu'un du réseau d'aide.) Comment se sent-on quand on aide les autres? D'après toi, comment se sent l'autre? Comment peux-tu le dire? Qu'arriverait-il si personne ne s'entraidait? Comment vas-tu te servir de ce que tu as appris aujourd'hui? Faire des jeux de rôles avec des situations d'aide semblables à celle qu'on présente dans «Rabaissements constants». • BONNES NOUVELLES : Demander aux élèves de trouver un article de journal qui raconte une circonstance où quelqu'un a aidé quelqu'un d'autre, ou de relever un fait semblable à la télévision ou à la radio.

CINQUIÈME ANNÉE
SÉQUENCE TYPE DES ACTIVITÉS

S'il n'existe aucune autre ressource que ce guide d'enseignement, la séquence des activités suivantes montre la manière d'atteindre les objectifs. La durée prévue est indiquée.

COURS	ACTIVITÉS
1	Touchers et sensations; Intimement parlant (30 minutes)
2	Problèmes au camp d'été; C'est difficile à dire (20 minutes)
3	Jeu de puissance (20 minutes)
4	Un moi heureux et en santé (30 minutes)
5	Les gens se soucient des autres (30 minutes)
6	Qu'est-ce que l'abus émotionnel? Est-ce le cas? Rabaissements constants (30 minutes)
7	Je peux faire une différence (15 minutes)

ACTIVITÉS

Sixième année

Contenu	Activités suggérées
3. Protection de l'enfant (Optionnel)*: (a) Comprendre les objectifs du module sur la protection de l'enfant enseignés au cours des années précédentes. *Autorisation du conseil scolaire local requise.	• MON CORPS, C'EST MON CORPS : Présenter la vidéo et en discuter. • OUI, TU PEUX DIRE NON : Présenter la vidéo et en discuter. • LÂCHE-MOI : Aller vers un enfant qu'on sait être confiant et sûr de lui et lui secouer la main. Ne pas laisser sa main mais continuer de la secouer doucement. Si l'élève ne tente pas de s'éloigner, lâcher sa main. Discuter avec les élèves des raisons pour lesquelles il était difficile pour l'élève de s'éloigner ou de retirer sa main. Discuter de quelles façons un toucher peut provoquer des sentiments à la fois bon (oui), mauvais (non) ou confus. On peut reprendre l'activité en chatouillant ou en faisant semblant de se battre. • RÉVISION GLOBALE : Remettre à chaque élève un questionnaire qui couvre les concepts fondamentaux de la sécurité personnelle étudiés au cours des années précédentes, dont les trois questions de «N'y va pas si c'est non» et les «Quatre règles de sécurité». Demander aux élèves de répondre au questionnaire individuellement puis reprendre les copies. Distribuer ensuite le même questionnaire à des groupes hétérogènes de trois ou quatre élèves et leur demander d'y répondre en formant un consensus. Discuter des réponses en classe puis remettre les questionnaires individuels aux élèves qui les annoteront. Demander combien ont mieux réussi en groupe qu'individuellement. Cette activité permettra non seulement de revoir les concepts déjà étudiés, mais aussi de démontrer l'importance de travailler en groupe pour résoudre les problèmes - un aspect primordial dans la protection de l'enfant. • TOUT CE QUE TU MÉRITES : Discuter avec les élèves de la Déclaration des droits de l'enfant des Nations unies qui se trouve à la page 79 de ce guide. Demander aux élèves de créer leur propre liste de droits, par exemple, le droit à l'affection et à la compréhension, à une alimentation appropriée, à la protection contre les mauvais

Contenu	Activités suggérées
	traitements, à une éducation gratuite, à un nom, à une nationalité. Fabriquer des affiches et inventer des slogans pour illustrer ces droits.
(b) Prendre conscience des lois concernant les mauvais traitements infligés aux enfants contenues dans le Child Welfare Act.	• *Information on the Child Welfare Act and the Young Offenders Act for Educators, Parents and Students* (Alberta Education) • *Protocol and Guidelines for Child Welfare Workers and School Personnel* (Alberta Education et Alberta Social Services) (Des exemplaires de ces documents devraient être disponibles dans toutes les écoles et on peut se les procurer auprès des Legislative Services, Alberta Education. L'adresse se trouve à la page 72 de ce guide.) • INTÉGRATION DES ÉTUDES SOCIALES : Revoir les trois niveaux de gouvernement (local, provincial et fédéral) et donner des exemples de mandats pour chacun d'eux. Par exemple, le gouvernement local voit à la cueillette des ordures; le gouvernement provincial s'occupe de l'éducation et le gouvernement fédéral est responsable des Forces armées. Selon vous, quel niveau de gouvernement est responsable du bien-être des enfants? Utiliser un annuaire du téléphone pour les aider à déterminer les responsabilités de chaque niveau de gouvernement. (Études sociales de 6e année, sujet A : «Satisfaire les besoins humains grâce au gouvernement local.) • L'AGRESSION, C'EST... : Demander aux élèves de définir ce que sont l'agression sexuelle, la négligence physique, l'agression physique et l'abus émotionnel et de comparer leurs définitions avec le texte qui se trouve dans *le Child Welfare Act*. Discuter de ce que doit faire un enfant dans une situation semblable et revoir les «quatre règles de sécurité»: – dire «non» sur un ton décidé; – s'échapper de la source d'agression;

Contenu	Activités suggérées
	– dire à quelqu'un en qui tu as confiance ce qui s'est passé; – continuer d'en parler jusqu'à ce que quelqu'un t'aide. Créer un message télévisé d'intérêt public adressé aux enfants pour démontrer ces stratégies. Le présenter oralement en classe ou en faire un vidéoclip. • TU NOUS TIENS À CŒUR : Le *Child Welfare Act* stipule que quiconque a des motifs valables et raisonnables de croire qu'un enfant de moins de 18 ans est victime d'agression ou de négligence est tenu par la loi de signaler la situation aux Alberta Social Services. Les motifs raisonnables et valables sont déterminés par des réactions affectives, physiques et de comportement de l'enfant et/ou par des confidences. Discuter avec les élèves de la raison d'être de cette loi obligeant les personnes à signaler de telles situations. Demander aux élèves ce qui, d'après eux, devrait arriver à la personne qui a des motifs raisonnables et valables de croire qu'un enfant est victime de mauvais traitements ou de négligence mais qui ne le signale pas. Les informer que cette personne est passible d'une amende de 2000 $ et, à défaut de payer, jusqu'à six mois d'emprisonnement. • QUELQU'UN S'EN PRÉOCCUPE : Discuter comment le *Child Welfare Act* démontre que la population de l'Alberta se préoccupe du bien-être des enfants. Trouver d'autres exemples qui expriment cette préoccupation (ex. : la construction de terrains de jeux, d'écoles ou de bibliothèques). • ET SI? Se servir de *Protocol and Guidelines for Child Welfare Workers and School Personnel* pour expliquer la responsabilité juridique du personnel de l'école advenant qu'un enfant se confie à l'école. On pourrait inviter le conseiller scolaire à venir en parler avec les élèves.

Contenu	Activités suggérées
(c) Prendre conscience de ce qui arrive quand on signale un cas d'agression.	• «LA PROTECTION DES ENFANTS CONTRE LES AGRESSIONS SEXUELLES - Rapport Badgley et le projet de loi C-15» (Ministère de la Justice, Canada : Des exemplaires de ce document devraient être disponibles dans les écoles depuis l'automne 1988. L'adresse du ministère de la Justice se trouve à la page 72 de ce guide.) • UN COUP DE MAIN : Rappeler les raisons qui font qu'il est difficile pour les enfants de dire qu'ils sont victimes d'agression ou de négligence (impression de honte, de culpabilité, de gêne; menaces, ruses, récompenses ou secrets). Demander aux élèves si leur frère ou sœur ou un ami a déjà fait quelque chose qui les a fâchés. Discuter du fait que même si quelqu'un fait quelque chose qu'on n'aime pas, on n'arrête pas de l'aimer pour autant. Lorsqu'un enfant aime un contrevenant, il peut être réticent à parler parce qu'il ne veut pas qu'il arrive quoi que ce soit au contrevenant. Insister sur le fait que le contrevenant a besoin d'aide professionnelle et que plusieurs personnes peuvent aider la famille à traverser la crise. • LIGNE TÉLÉPHONIQUE POUR LES ENFANTS VICTIMES D'AGRESSION : Rappeler le numéro et le but de ce service de 24 heures qui traite tous les cas d'agression dont sont victimes les enfants (composer le 0 et demander le zénith 1234). • LAISSONS L'EXPERT DÉCIDER : (L'enseignant voudra peut-être inviter une personne-ressource à venir discuter du sujet avec la classe. Le Protocol and Guidelines for Child Welfare Workers and School Personnel, mentionné dans l'introduction de ce guide, est également une bonne source de renseignements.) Informer les élèves qu'une fois qu'un cas a été signalé au *Child Welfare*, un travailleur social doit déterminer si, en fait, il s'est vraiment passé quelque chose. La personne qui fait le signalement NE DÉCIDE PAS s'il y a négligence ou agression envers l'enfant. L'enquête peut exiger qu'on rencontre l'élève, les parents et d'autres personnes. Si le travailleur

Contenu	Activités suggérées
	social trouve qu'il ne s'est rien passé, le dossier est classé. Si, cependant, il y a suffisamment de raisons de croire qu'il y a eu agression envers l'enfant ou négligence, on offrira à la famille des consultations socio-psychologiques et de l'aide. Il arrive que le contrevenant soit mis en prison si la police arrive à prouver qu'un crime a été commis. Demander aux élèves pourquoi on tente par tous les moyens de garder les enfants dans leur foyer. • TA COMMUNAUTÉ S'EN PRÉOCCUPE : Discuter des organismes communautaires comme le AADAC, les centres pour les victimes d'agression sexuelle ou les centres d'hébergement pour femmes battues qui offrent des services aux familles aux prises avec des problèmes particuliers. Inviter des représentants de ces organismes.

SIXIÈME ANNÉE
SÉQUENCE TYPE DES ACTIVITÉS

S'il n'existe aucune autre ressource que ce guide d'enseignement, la séquence des activités suivantes montre la manière d'atteindre les objectifs. La durée prévue est indiquée.

COURS	ACTIVITÉS
1	Lâche-moi (15 minutes)
2	Révision globale (60 minutes)
3	L'agression, c'est ... (60 minutes)
4	Tu nous tiens à cœur (15 minutes)
5	Un coup de main; Ligne téléphonique pour les enfants victimes d'agression (25 minutes)
6	Laissons l'expert décider (15 minutes)
7	Ta communauté s'en préoccupe (15 minutes)

ANNEXES

ANNEXE A – DYNAMIQUES DE L'AGRESSION

L'agression infligée aux enfants comprend tout ce qui peut compromettre le développement, la sécurité ou la survie d'un enfant. Un enfant est toute personne âgée de moins de dix-huit ans.

Nos connaissances de plus en plus poussées sur les besoins des enfants et les effets de l'environnement social sur leur croissance et leur développement modifient notre façon d'envisager les mauvais traitements infligés aux enfants. Certaines pratiques qui autrefois étaient acceptables sont maintenant généralement reconnues comme étant abusives. Le *Child Welfare Act* de l'Alberta et le *Code criminel* du Canada ont établi en termes juridiques les comportements et les circonstances qui risquent de nuire à l'enfant au point qu'il est nécessaire de les faire cesser. Voici les principaux types de mauvais traitements :

L'agression est le recours intentionnel à la force sur quelque partie du corps de l'enfant et qui provoque des blessures graves. Il peut s'agir d'un incident isolé ou d'une série ou d'une répétition d'incidents. Le *Code criminel* stipule qu'on ne peut avoir recours à la force physique sur les enfants, à moins que ce recours à la force ne soit «raisonnable» et qu'il ne soit utilisé comme «correction» de la part d'un parent ou de quelqu'un agissant en tant qu'autorité parentale.

L'abus émotionnel est tout ce qui cause des dommages mentaux ou affectifs graves à un enfant. L'abus émotionnel peut consister en attaques verbales sur la valeur du moi de l'enfant, en humiliation ou en rejets répétés. L'exposition à la violence ou à des conflits graves à la maison, l'isolement forcé, la contrainte et le maintien de l'enfant dans un état de crainte presque constant peuvent aussi nuire considérablement à la santé affective d'un enfant. Le rejet affectif se manifeste rarement une seule fois. Il s'agit habituellement d'une façon particulière de se comporter avec l'enfant.

L'agression sexuelle est l'exposition inappropriée d'un enfant à un contact, une activité ou un comportement sexuel. Il comprend tous genres de touchers, de rapports ou d'exploitation sexuelle par une personne chargée de s'occuper de l'enfant ou qui profite de l'enfant. Il peut s'agir d'un parent ou d'une personne de son entourage, d'un ami ou d'un étranger. La violence sexuelle faite à un enfant est un délit criminel.

La **négligence** est tout manque de soin qui peut nuire gravement au développement de l'enfant ou mettre sa vie en danger de quelque façon que ce soit.

La **négligence physique** est le défaut de satisfaire les besoins physiques de l'enfant. Cela consiste à ne pas fournir une alimentation appropriée, des vêtements, un abri, des soins de santé et une protection contre le danger.

La **négligence émotive** est le défaut de satisfaire le besoin d'affection et du sentiment de l'appartenance de l'enfant.[1]

De plus en plus, on prend conscience et on reconnaît que les agressions dont sont victimes les enfants et les conséquences qui en découlent constituent un problème sérieux en Alberta. La recherche et les discussions sur la place publique à ce sujet détruisent plusieurs des vieux mythes et des dénégations sur l'enfance maltraitée.

---

[1] Extrait de *Child Abuse. What Is It? What To Do About It?* Brochure produite par Alberta Social Services. Utilisé avec permission.

On dénote des mauvais traitements infligés aux enfants, sous ces cinq aspects, dans toutes les classes socio-économiques de notre société. Les statistiques rapportent un nombre relativement élevé de cas et dont plusieurs ne sont pas signalés.

Les mauvais traitements ne sont pas toujours facilement reconnaissables au moyen de l'environnement familial, du comportement de l'enfant ou de la personnalité du contrevenant. La négligence physique, les mauvais traitements physiques et l'abus émotionnel se produisent souvent à l'intérieur du foyer et, dans la plupart des cas d'agression sexuelle, le contrevenant n'est pas un étranger mais souvent une personne que l'enfant connaît déjà.

Subir des agressions infligées par une personne, souvent un parent ou une personne de l'entourage, que l'enfant aime, en qui il a confiance et sur qui il doit compter, dans un environnement dans lequel l'enfant devrait normalement se sentir en sécurité, peut être une expérience très traumatisante pour un enfant. L'enfant, surtout si on lui remet des récompenses ou qu'on l'a trompé, peut se sentir responsable de ce qui lui arrive et avoir peur d'en parler pour plusieurs raisons. Parmi celles-ci, mentionnons la perception naturelle qu'ont les enfants des adultes en tant que personnes représentant l'autorité, la peur de ne pas être crus ou d'être coupables d'une quelconque façon, et les conséquences possibles comme le démembrement de la famille.

Les manifestations d'agression sont rarement un cas isolé et se produisent plutôt pendant plusieurs années. Les enfants qui subissent des mauvais traitements pendant une longue période de temps peuvent devenir des adultes ayant une estime de soi très faible et montrant des troubles de personnalité et de comportement et qui répéteront avec leurs enfants ce qu'ils ont vécu dans leur enfance. La documentation à ce sujet laisse entendre que les enfants ayant subi des agressions deviendront des adultes perturbés qui, à leur tour, infligeront des agressions à leurs enfants ou épouseront des personnes violentes face aux enfants. Le mauvais traitement des enfants est un délit commis par des gens de toutes générations et représente un problème social auquel il faut s'attaquer.

ANNEXE B – LOI SUR LA PROTECTION DE L'ENFANT

Dans chacune des provinces canadiennes, il existe des lois qui décrivent les circonstances et les actes qui sont suffisamment graves pour exiger l'intervention du gouvernement qui s'engage à offrir la protection et les services nécessaires aux enfants. Le *Child Welfare Act* de l'Alberta et le *Code criminel* du Canada ont établi en termes juridiques les comportements et les circonstances qui risquent de nuire à l'enfant au point qu'il est nécessaire de les faire cesser.

Les enseignants devraient connaître les documents suivants :

1. *Protocol and Guidelines for Child Welfare Workers and School Personnel* (Alberta Education et Alberta Social Services).

2. *Information on The Child Welfare Act (Alberta) and The Young Offenders Act (Canada) for Educators, Parents and Students* (Alberta Education).

   Ces deux documents ont été distribués et devraient être disponibles dans les écoles. Des exemplaires supplémentaires sont disponibles auprès des Legislative Services, Alberta Education, 11160 avenue Jasper, Edmonton, Alberta, T5K 0L2, téléphone (403) 427-2041.

3. *La protection des enfants contre les agressions sexuelles - Rapport Badgley et le projet de loi C-15* (Ministère de la Justice, Canada).

   Ce document, accompagné d'un livret à l'intention des enfants, et intitulé *Le secret du petit cheval,* devrait avoir été distribué dans les écoles depuis l'automne 1988. On peut se procurer des exemplaires supplémentaires auprès du ministère de la Justice, Ottawa, Ontario, K1A 0H8.

Les enseignants peuvent aussi se procurer le document intitulé *Problèmes et préoccupations liés aux agressions sexuelles contre les enfants au Canada* (Octobre 1988). Ce document de travail est disponible auprès de Santé et Bien-être Social Canada, Programmes de service social, Ottawa, Ontario, K1A 1B5.

ANNEXE C – DÉCOUVERTE ET SIGNALEMENT DES CAS DE MAUVAIS TRAITEMENTS INFLIGÉS AUX ENFANTS

L'école, en collaboration avec les organismes communautaires, a un rôle primordial à jouer :

1. en offrant un programme préventif de sécurité personnelle aux enfants;

2. en coopérant avec les parents et en prenant de plus en plus conscience et en se renseignant sur l'incidence et l'identification de l'agression infligée aux enfants;

3. en découvrant et en signalant les cas d'agression.

En tant que groupe professionnel, les éducateurs ont une responsabilité particulière quant à l'identification des cas d'agression. La majorité des victimes sont d'âge scolaire et pour certaines d'entre elles, l'école représente le seul endroit où elles se sentent en sécurité, entourées d'adultes bienveillants. De nombreux programmes scolaires visent le développement global de l'enfant en traitant de la dimension émotive, créative, intellectuelle, physique et sociale. Les enseignants, étant des observateurs exercés des enfants, par leur contact quotidien avec eux, sont souvent les premiers adultes à se rendre compte, soit par des indices ou des confidences, des situations qui pourraient être des cas d'agression ou de négligence. Les enfants victimes d'agression sont souvent, mais pas toujours, des sous-performants ou manifestent des troubles d'apprentissage ou de comportement.

Toute personne qui «a des motifs raisonnables ou valables de croire et croit qu'un enfant a besoin des services de protection» a l'obligation juridique de le signaler aux Alberta Social Services. Le défaut de signaler un cas soupçonné de mauvais traitements peut entraîner une amende minimum de 2000 $ ou un emprisonnement de pas moins de six mois.

Alberta Social Services offre une ligne téléphonique confidentielle pour les victimes d'agression (composer le 0 et demander le zénith 1234).

Un livret d'information à l'intention des adultes, et intitulé *La protection des enfants contre les agressions sexuelles - Rapport Badgley et le projet de loi C-15,* devrait avoir été distribué par le ministère fédéral de la Justice dans les écoles de l'Alberta depuis l'automne 1988. Ce livret explique en détail comment doivent réagir les adultes face aux confidences et en quoi consistent les services sociaux et le suivi juridique. On peut se procurer des exemplaires supplémentaires de ce livret, ainsi que du livret à l'intention des enfants et qui s'intitule *Le secret du petit cheval,* en s'adressant au ministère de la Justice, Ottawa, Ontario K1A 0H8.

INDICES D'AGRESSION

Vu que les enseignants sont en contact quotidien avec les enfants, ils doivent connaître les indices qui servent à identifier les cas d'agression. L'annexe A du *Protocol and Guidlines for Child Welfare Workers and School Personnel* donne des renseignements précis sur la façon de reconnaître les indices d'agression ou de négligence physique, d'agression sexuelle ou d'abus émotionnel. Il peut être difficile d'identifier le mauvais traitement des enfants et les enseignants doivent faire preuve de prudence. Si un enseignant se doute qu'il y a mauvais traitement, il doit appuyer son doute par des notes anecdotiques qui donneront la date, l'heure et le type de comportement et il doit être prêt à suivre les directives de l'école quant au signalement, s'il y a lieu. Si les mauvais traitements semblent graves ou représentent un danger imminent pour l'enfant, il faut immédiatement suivre les directives de l'école quant au signalement. Il ne faut jamais interroger un enfant directement mais lui offrir son aide en s'assurant que l'enfant sait qu'on est là s'il a besoin de parler.

CONFIDENCES

Les enfants peuvent confier qu'ils sont directement ou indirectement victimes de mauvais traitements. Les enseignants doivent savoir comment traiter une telle confidence faite par un enfant. Le livret *La protection des enfants contre les agressions sexuelles - Rapport Badgley et le projet de loi C-15*, mentionné ci-dessus, donne les lignes directrices sur la façon de réagir aux confidences. Le *Protocol* donne des consignes précises sur la façon de traiter les confidences dans des situations en classe.

Si un enfant confie, pendant un cours, qu'il est victime de mauvais traitements, il faut accepter la déclaration de l'enfant et poursuivre le cours.

> Toute déclaration faite par un enfant à un employé de l'école doit noter dans les mots utilisés par l'enfant, mais il ne faut généralement pas en prendre note devant l'enfant. Les employés de l'école, tout en offrant leur aide, doivent s'abstenir d'entreprendre d'autres entrevues avec l'enfant après la première confidence de ce dernier.[2]

Le rôle de l'enseignant consiste à signaler, non à enquêter. Il faut suivre les directives de l'école quant au signalement des cas de mauvais traitements infligés aux enfants.

Les confidences indirectes sont toutes les façons qu'a l'enfant de tourner autour du sujet plutôt que de donner des renseignements précis.

Toute confidence doit être prise au sérieux car, d'après les statistiques, les enfants mentent rarement à ce sujet.

Il est très difficile et troublant pour un enfant de faire des confidences parce qu'il se sent habituellement honteux et coupable des mauvais traitements qu'on lui inflige. Il faut réagir à tout genre de révélation en ne paraissant pas choqué et en disant à l'enfant qu'on le croit, qu'on regrette que de telles choses se soient produites et qu'on est heureux qu'il se soit confié. Il faut rassurer l'enfant en lui disant qu'il n'est pas coupable et qu'on va s'assurer qu'il reçoive de l'aide.

Après la révélation de mauvais traitements par un enfant, on peut l'aider, dans la classe, à acquérir une image positive de soi et à établir des relations de confiance avec les autres. L'enseignant peut aider l'enfant à acquérir un sentiment de sécurité et d'appartenance en lui offrant un environnement positif, régulier et structuré.

Le personnel des Alberta Social Services peut suggérer à l'enseignant des moyens d'aider l'enfant à affronter la situation.

---

[2] Extrait de *Protocol and Guidelines for Child Welfare Workers and School Personnel*, Alberta Social Services et Alberta Education.

ANNEXE D – Modèles de document

ÉCOLE : _____

DATE: _____

Au(x) parent(s) ou au(x) gardien(s) de : _____

Un module sur la protection de l'enfant sera offert aux élèves à partir du : _____

Ce module optionnel du programme d'hygiène à l'élémentaire est conçu pour faire prendre davantage conscience des mauvais traitements infligés aux enfants et pour transmettre des renseignements pratiques et précis sur la sécurité personnelle, de façon à prévenir l'agression.

Il y aura une soirée d'information à l'intention des parents le :

Date : _____

Heure: _____

Endroit : _____

Un aperçu de l'agression envers les enfants sera présenté par (donner le nom de la personne invitée, s'il y a lieu) et les parents pourront se familiariser avec le module et les ressources. Une discussion et une période de questions suivront.

Si vous ne pouvez assister à la rencontre, mais désirez de plus amples renseignements sur le module portant sur la protection de l'enfant, veuillez communiquer avec l'école en composant le _____.

Veuillez retourner le coupon ci-dessous à l'école. Si, avant de le remplir, vous désirez assister à la soirée d'information, vous pourrez le remplir après la réunion.

- -

J'autorise mon enfant _____

à participer au module sur la protection de l'enfant.

(Signature) _____

Je ne désire pas que mon enfant _____

participe au module sur la protection de l'enfant.

(Signature) _____

ÉCOLE : _____

DATE : _____

MODULE SUR LA PROTECTION DE L'ENFANT

Le module sur la protection de l'enfant commencera le

_____

La liste suivante qui donne les objectifs du module et les dates aux quelles ils seront enseignés peut aider les parents qui désirent discuter du module avec leur enfant.

DATE	OBJECTIFS

On utilisera les documents suivants au cours du module :

_____

_____

_____

_____

Des discussions franches entre les parents et les enfants augmenteront les chances de succès de ce module. Veuillez parler à votre enfant et discuter de la matière enseignée.

SOIRÉE D'INFORMATION À L'INTENTION DES PARENTS

Ordre du jour type

1. Présentations.

2. Dynamique des mauvais traitements infligés aux enfants (personne invitée?).

3. Aperçu du programme :

   - objectifs
   - aperçu des activités.

4. Documentation :

   - mettre la documentation à la disposition des parents.

5. Enseignement en classe :

   - Qui enseignera le module?
   - Comment se fera l'enseignement?
   - Directives de l'école quant au signalement.

6. Rôle du parent :

   - leur apport au succès du programme;
   - questionnaire aux parents.

7. Discussion – Période de questions :

   - on peut utiliser une boîte aux questions.

MODULE SUR LA PROTECTION DE L'ENFANT

Questionnaire aux parents

Votre enfant vient de terminer le module sur la protection de l'enfant.

La réaction des parents nous aidera à mieux évaluer le succès de ce module.

Veuillez remplir ce questionnaire et le retourner à l'enseignant de votre enfant pour _____

1. Votre enfant a-t-il discuté avec vous du module sur la protection de l'enfant?

   Oui _____ Non _____

   _____

   _____

   _____

2. Quelle a été la réaction de votre enfant au module?

   _____

   _____

   _____

3. Le but de ce module est de permettre aux enfants d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour les aider à se protéger contre les agressions. À quel point croyez-vous que le module a atteint ce but avec votre enfant?

   _____

   _____

   _____

4. Les occasions de participer en tant que parent, au cours de ce module, vous ont-elles satisfaites?

   Oui _____ Non _____

   _____

   _____

   _____

Autres commentaires _____

_____

_____

Année ____ Garçon ____ Fille ____

ANNEXE E – DÉCLARATION DES DROITS DE L'ENFANT DES NATIONS UNIES

- Le droit à l'affection, à l'amour et à la compréhension.
- Le droit à une alimentation et à des soins médicaux adéquats.
- Le droit d'être protégé contre toute forme de négligence, de cruauté et d'exploitation.
- Le droit à l'éducation gratuite et à toutes possibilités de se livrer à des jeux et à des activités récréatives.
- Le droit à un nom et à une nationalité.
- Le droit à des soins particuliers, s'il souffre d'un handicap physique ou mental.
- Le droit d'être parmi les premiers à recevoir protection et secours en toutes circonstances.
- Le droit d'apprendre à devenir un membre utile de la société et à développer ses habiletés individuelles.
- Le droit d'être élevé dans un esprit de paix et de fraternité universelle.
- Le droit de jouir de ces droits sans égard à la race, la couleur, le sexe, la religion, la nationalité ou l'origine sociale.

Adaptation de la résolution 13861/XIV de l'Assemblée générale des Nations unies, votée à New York le 20 novembre 1959, et de *La Déclaration des droits de l'enfant*. Les éditions Grasset et Fasquelle, Rotterdam, 1989.

DATE DE RE
University of Alberta Library
0 1620 1086 2777
F255
O